

Le Monde

ECONOMIE

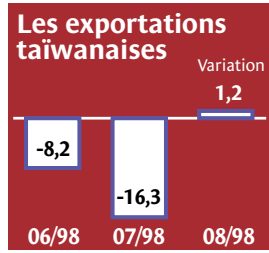
MARDI 2 FÉVRIER 1999

LES ENJEUX ▲ LES INITIATIVES



EUROPE
Odile Quintin,
directrice
générale
adjointe

de la DGV, souhaite élargir le champ de ses actions aux problèmes de société (page IV)



LA RÉCESSION ASIATIQUE ATTEINT TAÏWAN

Avec le ralentissement de la croissance mondiale en 1999, le commerce extérieur restera un maillon faible de l'économie de l'île (page V)

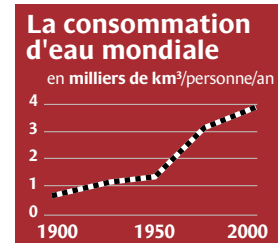
51%

BOUSOLE

La part des salariés français utilisant un ordinateur est passée de 26 % en 1987 à 51 % en 1998. Mais l'inégalité entre les catégories socioprofessionnelles reste forte (page V)

LA PÉNURIE D'EAU EST POUR DEMAIN

Dix pays se partagent aujourd'hui environ 65 % des ressources en eau potable. Une meilleure répartition de cette matière première vitale



sera l'un des enjeux majeurs du XXI^e siècle (page VI)



OFFRES D'EMPLOIS

De la page IX à la page XX

Hier l'Asie et la Russie, aujourd'hui le Brésil : l'économie mondiale semble entraînée dans une spirale sans fin. La Chine, avec l'éventualité d'une dévaluation du yuan, sera-t-elle le prochain domino à tomber ? Même les Etats-Unis et l'Europe ne sont pas à l'abri...

La planète impuissante face au virus de la crise

CONTAGION

● Les experts réunis au Forum économique mondial de Davos s'interrogent sur les moyens de gérer l'impact de la mondialisation. Les crises asiatique, russe, et maintenant brésilienne prouvent que les marchés sont devenus incontrôlables.
● Pour l'heure, le plus préoccupant reste la mauvaise santé du Brésil,

qui pourrait entraîner dans la tourmente ses voisins proches, notamment l'Argentine.
● James Wolfensohn, le président de la Banque mondiale, préconise une nouvelle approche pour se prémunir des secousses à venir. Moins financière, la démarche prendrait davantage en compte les paramètres sociaux et politiques.

A qui le tour ? Après l'Asie de l'Est, la Russie et, tout dernièrement, le Brésil, neuvième économie mondiale, la Chine sera-t-elle la prochaine pièce à tomber au cruel jeu d'échecs auquel se livre la finance mondiale depuis un peu plus de dix-huit mois ? La question a été, en tout cas, largement évoquée lors du Forum économique mondial de Davos, qui s'est ouvert le 28 janvier. Longtemps restée simple hypothèse d'école - aussi longtemps que Pékin a martelé sa volonté de maintenir un yuan fort -, l'éventualité d'une dévaluation a pris corps depuis que la presse officielle chinoise a évoqué, le 24 janvier, les risques « mesurés » - selon le commentateur - qu'entraînerait une dévaluation ou un flottement de la monnaie chinoise. La nouvelle a provoqué derechef un accès de fièvre sur la scène financière internationale. Ce n'est là que le dernier avatar d'une longue série de crises qui, depuis juillet 1997, n'en finissent pas de secouer en tous sens la planète.

Après avoir largement contaminé les pays émergents (asiatiques et latino-américains), puis les nations en transition (la Russie et d'anciens compagnons de route de la défunte URSS), un redoutable virus financier campe aux portes de l'Occident. L'Amérique admet à présent que l'« effet samba » de la crise brésilienne risque de faire tanguer son économie, bien plus que ne l'avait fait en son temps l'« effet tequila » consécutif à la crise du peso mexicain, durant l'hiver 1994.

De son côté, l'Europe, contrainte de composer avec un net ralentissement conjoncturel de son activité, doit se préparer à tester la réelle solidité du « bouclier » que constitue théoriquement l'euro, au regard des chocs que ne manqueront pas de subir l'un ou l'autre des onze pays de l'Euroland les plus engagés dans ces zones à risques.

A commencer par l'Espagne. Deuxième investisseur en Amérique latine (derrière les Etats-Unis), 12 % de ses exportations vont vers les pays latino-américains dans lesquels les banques espagnoles sont par ailleurs fortement engagées.

Car la principale leçon à tirer est bien celle d'une contamination bien plus rapide que lors de précédents sinistres, et que personne ne sait circonscrire, à défaut d'avoir pu l'éviter. Le meilleur exemple de cette paralysie collective est la confection, en toute hâte, d'un plan de sauvetage préventif de près de 42 milliards de dollars (36 milliards d'euros) destiné à sauver le Brésil... et qui n'a quasiment servi à rien. Le

real a été dévalué et le drapeau noir flotte désormais sur la marmite brésilienne tandis que l'Amérique latine, fortement intégrée commercialement (notamment au sein du Mercosur), est mise à rude épreuve.

En Asie orientale, d'où le mal est venu, la convalescence est douloureuse et les risques de rechute ne sont pas à écarter. L'année 1999 marquera « l'heure de vérité » pour ces pays qui, sans avoir conclu d'accord régional en bonne et due forme, avaient bâti leur prospérité sur un réseau commercial dont le Japon était le centre nerveux. C'est ce système qui, pendant deux décennies, a fourni au développement de la région une certaine autonomie par rapport aux cycles conjoncturels des Etats-Unis ou de l'Europe. C'est lui aussi qui, aujourd'hui, contribue à entretenir et à aggraver un marasme régional qui a rapidement gagné d'autres rives.

Cette vélocité interpelle les experts : alors que la crise du peso était restée cantonnée au Mexique

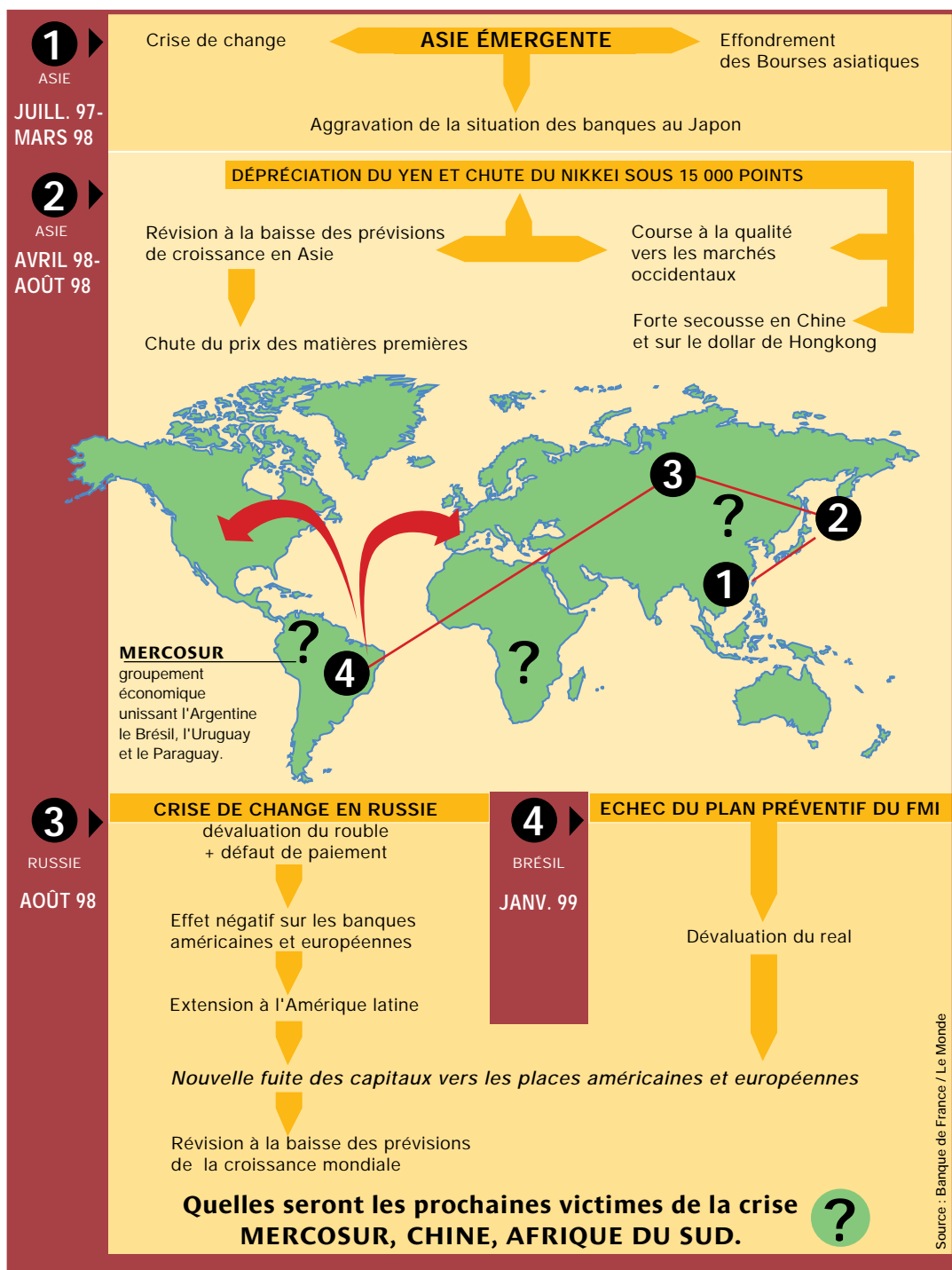
et partiellement à l'Argentine, celle du bath thaïlandais a pris en trois semestres une dimension mondiale. Pour l'expliquer, ils mettent en avant deux facteurs : si la dépréciation du taux de change a réduit les fragilités structurelles au Mexique, elle les a aggravées en Asie.

Ensuite, le potentiel de transmission des crises a été plus important en Asie qu'en Amérique latine. La contagion a emprunté deux voies : un canal financier via un désengagement rapide des capitaux installés dans les pays émergents ; une contagion économique via une déflation lente dont l'essentiel reste probablement à venir.

A cela il faudrait ajouter les risques inhérents à la fragilité du soubassement bancaire et financier dans tous les pays incriminés et contaminés. Un problème vital auquel veulent s'attaquer notamment les autorités chinoises, sachant qu'il peut saper l'ensemble de l'édifice.

Serge Marti

Lire la suite du dossier pages II et III.



INTERNATIONAL SCHOOL OF MANAGEMENT

ISM Membre et/ou accréditée
ACBSP - ECBE - IACBE - WAUC

Pour cadres et dirigeants de 30 à 45 ans, diplômés de l'enseignement supérieur, le seul MBA accrédité USA Europe compatible avec votre vie professionnelle :

ieMBA International Executive Master of Business Administration

- 520 h de formation intensive en management international :
- diplôme ieMBA accrédité
- 10 séminaires mensuels à PARIS
- 2 mois à NEW YORK et thèse

Certificats en Management International

- Corporate Finance
- International Marketing
- 120 heures à Paris ou New York

MBA Master of Business Administration in International Management

- Programme intensif, avec stage intégré, de 12 mois dont 8 mois en FLORIDE : MBA accrédité.

International School of Management
148, rue de Grenelle, 75007 Paris
Tél. : 01-45-51-09-09 - Fax : 01-45-51-09-08
Programmes exclusivement gérés par International School of Management USA
Internet http://ism-mba.edu email : info@ism-mba.edu

ISM

CONTAGION

Questions-réponses

1 La crise était-elle prévisible ?

Aujourd'hui, le Fonds monétaire international (FMI) explique qu'il avait mis en garde la Thaïlande, le pays où tout a commencé, contre le dérapage de plus en plus évident de ses comptes extérieurs. Mais quand la crise a éclaté, le 2 juillet 1997, avec la dévaluation de la monnaie locale, le baht, personne n'avait anticipé que cet accident de change se propagerait dans toute la région au point de déstabiliser la Corée du Sud et Hongkong, pourtant plus solides.

Cette crise de change a révélé les faiblesses structurelles des économies asiatiques dont le développement a été fondé sur le dynamisme des exportations. Elle a notamment mis à jour des niveaux d'endettement privés – tant des entreprises que des établissements financiers – extraordinairement élevés.

Ces dettes, contractées le plus souvent en dollars et sur des échéances court terme, ont fait exploser les systèmes bancaires et provoqué des faillites en chaîne. La crise de change s'est transformée en crise boursière, pour finir par plonger les pays dans la récession, avec une explosion du chômage et de la pauvreté.

2 Le FMI a-t-il mal géré la situation ?

Le gendarme monétaire de la planète reconnaît aujourd'hui ses erreurs en Asie. Il a foncé tête baissée avec ses remèdes habituels : des plans de rigueur fondés à la fois sur la réduction des dépenses de l'Etat, une politique monétaire restrictive pour stabiliser les changes et lutter contre l'inflation, et une libéralisation accrue de l'économie.

Cette potion « FMI » qui s'était montrée efficace dans le cas de l'Amérique latine des années 80 et encore du Mexique en 1994 a échoué. Car en Asie le laxisme financier n'était pas d'origine publique mais privée. En sanctionnant les Etats, il a précipité les économies dans la récession.

Dès le début, un désaccord est d'ailleurs apparu entre le FMI et la Banque mondiale sur le diagnostic et les remèdes qui convenaient aux pays touchés. L'échec des plans de sauvetage du FMI en Asie a conforté la méfiance des investisseurs. C'est un peu ce qui est en train de se reproduire au Brésil.

3 Les pays industrialisés sont-ils hors d'atteinte ?

Tous les gouvernements des pays riches ont tenu ce discours jusqu'au jour où les places boursières, de Wall Street à Londres

en passant par Paris, ont été contaminées par la turbulence des marchés financiers en Asie. Une première secousse a été ressentie en octobre 1997, après la première attaque des spéculateurs contre le dollar de Hongkong. Puis une déflagration d'une tout autre ampleur a éclaté à l'été 1998, après la dévaluation du rouble et le défaut de paiement sur la dette russe.

Aujourd'hui, il est évident aussi que les pays industriels subissent la contraction de la demande dans les marchés émergents. Les exportations, qui en Europe ont constitué le premier moteur de la croissance jusqu'en 1997, sont en net recul. Les perspectives de croissance de l'économie mondiale ont été divisées par deux par les experts du FMI. Le ralentissement de l'activité est déjà à l'œuvre dans l'Euroland depuis l'été et aux Etats-Unis, où l'économie conserve un exceptionnel dynamisme depuis huit ans, l'horizon s'est assombri avec les difficultés du Brésil.

4 Comment introduire plus de stabilité sur les marchés ?

L'échec des plans asiatique, russe et maintenant brésilien, où, au total, le FMI et la communauté internationale ont engagé près de 150 milliards de dollars (130 milliards d'euros), montre les limites de ce type d'intervention face à des marchés financiers qui brassent quelque 1 500 milliards de dollars (1 304 milliards d'euros), soit l'équivalent de la richesse produite par l'économie française en un an. La totale liberté de circulation des capitaux et la création permanente de nouveaux instruments financiers ont accru la volatilité et l'ampleur des mouvements sur les marchés.

Pour se mettre à l'abri des hémorragies de capitaux qui déstabilisent leur économie, certains pays, comme la Malaisie, ont décidé de réintroduire un contrôle des changes et de réglementer les sorties de capitaux à court terme. D'autres avant lui, comme le Chili, avaient pris de telles mesures.

L'ampleur de la crise financière actuelle donne de plus en plus de poids aux partisans d'une certaine réglementation sur les marchés financiers. D'ailleurs, même le directeur du FMI, Michel Camdessus, se dit partisan d'une telle option, alors qu'il s'y opposait auparavant. Il reconnaît désormais que la libéralisation des marchés financiers s'est faite trop vite dans les marchés émergents. Un changement de cap de cette ampleur demandera un vrai consensus au niveau international, qui semble, à ce jour, difficile à obtenir. Les Américains en particulier n'y sont pas favorables.

Le Brésil, une menace pour ses voisins

Avec un endettement à court terme très élevé et un passé de récidiviste (Brasília a déjà fait deux fois défaut sur sa dette extérieure), le Brésil était tout désigné pour être l'un des dominos de la crise. De fait, dès début septembre, la monnaie brésilienne – le real –, notoirement surévaluée, faisait l'objet d'attaques spéculatives, et la banque centrale devait faire face à des fuites de capitaux massives, malgré un relèvement des taux d'intérêt internes à près de 50 %.

Les Etats-Unis, relativement seins lorsque les pays asiatiques se sont effondrés, presque indifférents au risque de faillite de la Russie (dont le poids économique est équivalent à celui des Pays-Bas et où les banques américaines sont relativement peu engagées par rapport à leurs consœurs européennes), ont instantanément mesuré le danger d'une déstabilisation du Brésil. Une crise ouverte de change ou de solvabilité de la neuvième économie mondiale aurait des conséquences traumatiques sur une Amérique latine qui, de par l'importance de ses déficits courants et de sa dette extérieure, constitue une zone de fragilité potentielle.

Par ricochet, une Amérique latine en proie à la tourmente contaminerait mécaniquement l'économie des Etats-Unis, soit au travers des échanges de biens, la région absorbant 20 % des exportations américaines (contre 2 % de celles de la France), soit plus encore via la sphère financière, la zone concentrant plus de 50 % des encours des banques américaines. De surcroît, les quelque 2 000 compagnies américaines travaillant au Brésil vont être touchées de plein fouet par la dévaluation du real. Washington a donc pesé de tout

Les liens commerciaux étroits entre les pays de l'Amérique latine sont un redoutable vecteur de transmission de la crise

son poids pour organiser un plan de sauvetage sous l'égide du Fonds monétaire international (FMI). Plus de 41 milliards de dollars (35,6 milliards d'euros) furent mobilisés avant même que les mesures d'ajustement structurel (notamment la réforme fiscale) aient été votées par le Congrès. Mais cela n'a pas suffi.

Le 13 janvier, après avoir en vain tenté d'endiguer l'hémorragie de devises et pour ne pas épuiser ses

réserves de change, le gouvernement brésilien décidait de dévaluer le real, puis le 15, de le laisser flotter, abandonnant ainsi l'un des éléments clés de la politique menée depuis 1994 et fondée sur un ancrage nominal du taux de change au dollar.

Le répit né de ce changement de politique, accompagné par le limogeage du gouverneur de la banque centrale, ne dura pas. Malgré l'adoption au pas de charge de mesures décisives pour le redressement des finances publiques du pays, le real poursuivait encore, fin janvier, sa chute, au risque d'entraîner un regain de protectionnisme chez ses voisins.

Sans préjuger du niveau auquel le real finira par se stabiliser, l'effet « samba » tant redouté va déjà faire des ravages, plongeant l'ensemble de l'Amérique latine dans la récession. Tous les pays du continent, mis au ban des investisseurs après la crise de la dette du début des années 80, avaient opté

pour une libéralisation de leurs économies et l'ouverture de leurs marchés. La création du Mercosur, qui regroupe au sein d'une zone de libre-échange le Brésil, l'Argentine, le Paraguay et l'Uruguay, auxquels le Chili et la Bolivie sont associés, parachève cette volonté d'ouverture.

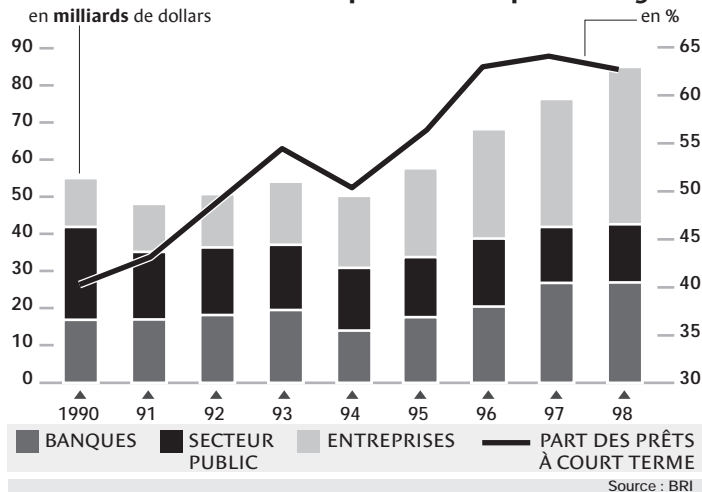
Ils en paient aujourd'hui le prix. Avec 30 % de ses exportations à destination du Brésil, l'Argentine est la plus directement touchée par la décision de son voisin. La dépréciation du real – qui a perdu plus de 40 % de sa valeur depuis le début de l'année – est un mauvais coup pour le commerce extérieur argentin dont la compétitivité va être réduite d'autant. Le gouvernement argentin a beau expliquer que cela ne représente « que » 8 % du PIB du pays, il tire d'ores et déjà un trait sur une croissance espérée de 3 % en 1999, prévision déjà en retrait par rapport aux 5 % de 1998 et surtout aux 8,6 % de 1997.

Ce coup porté aux exportations argentines est d'autant plus dommageable que les cycles industriels des deux pays étaient de plus en plus en phase. Cette dynamique nouvelle bute aujourd'hui sur l'absence de coordination macro-économique entre les deux géants de l'Amérique latine.

Le risque de maxi-dévaluation du real est celui d'une réduction des échanges au sein du Mercosur, l'Argentine et les autres pays voisins demandant au Brésil de limiter ses exportations. Une éventualité qui donnerait un coup d'arrêt à la dynamique des échanges globale. De là à conclure à un arrêt de l'intégration économique latino-américaine, il y a un pas que les circonstances actuelles ne permettent pas – encore – de franchir.

Babette Stern

Endettement brésilien auprès des banques étrangères



Otaviano Canuto, professeur d'économie à l'université d'Etat de Campinas (Etat de Sao Paulo)

« Si le real poursuit sa chute, on reviendra à un contrôle des changes »

« Comment expliquez-vous que la situation se soit dégradée aussi vite au Brésil ?

– La politique adoptée par le Brésil, après la crise mexicaine de 1994, a échoué. Non seulement elle n'a pas permis à la croissance économique de décoller, mais elle a entraîné un alourdissement du service de la dette.

« Le gouvernement espérait que les réformes structurelles mises en place dans le secteur public (prévoyance, administration et fiscalité), ainsi que les revenus tirés des privatisations, suffiraient à combler le déficit public à temps. Mais cela supposait de disposer de suffisamment de capitaux extérieurs pendant cette transition... C'était sans compter avec la crise asiatique de 1997, qui a eu un très fort effet de contagion en provoquant à la fois le retrait des capitaux les plus volatils et des attaques spéculatives contre le real. Le gouvernement a riposté par

l'augmentation des taux d'intérêt. Ceux-ci ont atteint jusqu'à 50 % ! Fatal pour la croissance... »

« Dans un premier temps, la politique gouvernementale a néanmoins réussi à maintenir le régime des changes en vigueur. Le Brésil pensait avoir obtenu un répit : grâce à un retour des capitaux, les réserves de change ont atteint, lors du premier semestre 1998, plus de 70 milliards de dollars. Mais la question des déficits publics n'était pas réglée pour autant. Le défaut de paiement de la Russie a porté le coup de grâce, en provoquant un mouvement de fuite des capitaux.

– A quoi faut-il s'attendre maintenant ?

– Le programme d'ajustement fiscal négocié par le gouvernement, en échange de l'appui de la communauté internationale, suscite beaucoup de doutes quant à la possibilité de réduire l'endettement public. Il en va de même

pour l'évolution future du taux de change du real. Les remèdes traditionnels ont été appliqués, mais le patient ne manifeste aucun signe visible de récupération, ce qui peut être, il est vrai, une question de temps.

« En supposant que la dévaluation du real reste située entre 20 % et 30 % et que l'inflation tourne autour de 10 % pour cette année, après une hausse des prix pratiquement nulle en 1998, il est possible de redresser la barre. Mais, si la monnaie brésilienne poursuit sa chute, il est probable que l'on reviendra alors à un système d'économie indexée et on s'acheminera, à coup sûr, vers la récession.

– Il faut donc s'attendre à un scénario « asiatique » ?

– Pas nécessairement. Le secteur privé brésilien, y compris son système bancaire, est moins endetté, et les réserves de change ne sont pas épuisées. Mais, si la confiance

ne revient pas, ces atouts ne seront d'aucun secours. L'aide internationale ne servira alors qu'à financer la sortie de capitaux privés, et les efforts gouvernementaux deviendront inopérants. Dans ce cas, le Brésil pourrait être contraint à adopter un scénario de style « Malaisie », qui passe par une baisse des taux d'intérêt et un contrôle des changes et des mouvements de capitaux.

« Il est trop tôt pour opter pour cette voie, qui isolerait le Brésil sur la scène internationale. Les conséquences désastreuses d'un tel choix pour la croissance à venir, tant du Brésil que de l'Amérique latine, justifient, à elles seules, que l'on attende jusqu'au dernier moment de voir si le flottement du real et l'amélioration des comptes publics parviennent à renverser la tendance actuelle de fuite des capitaux. »

Propos recueillis par S. M.

Le système bancaire, une bombe à retardement ?

C'est le secret le mieux gardé par les banquiers. Dans le monde discret de la finance, les mauvaises affaires – pudiquement appelées créances douteuses – se s'avouent qu'au compte-gouttes. Depuis le début de la crise asiatique, les pertes accumulées par les plus prestigieux établissements de la planète se chiffrent en milliards de dollars. Mais les risques pesant sur le système bancaire mondial n'ont éclaté au grand jour que le 23 septembre dernier, avec la débâcle du plus important fonds de placement spéculatif américain, Long Term Capital Management (LTCM).

Ce jour-là, le président de la Réserve fédérale américaine, Alan Greenspan, n'a pas mis plus de quelques heures pour réunir une quinzaine de banques chargées de sauver l'établissement de la faillite. Et sortir d'un mauvais pas tous ceux qui avaient fort imprudemment prêté quelque 100 milliards de dollars (87 milliards d'euros) à ce « hedge fund » qui, comme la loi l'autorise, fonctionne dans la plus parfaite opacité.

L'aventure est intervenue quelques semaines après le défaut de paiement sur la dette russe, sur laquelle LTCM avait beaucoup spé-

L'assèchement du crédit dans les pays en crise est un frein au redémarrage de leurs économies

culé en achetant les fameux GKO, des titres au rendement exceptionnel. On parla pour la première fois de risque systémique, mais la catastrophe fut évitée.

Le système bancaire est en effet un des maillons-clés dans la propagation de la crise. Le scénario est simple. Et l'épisode asiatique – sans parler du Japon, qui va devoir injecter l'équivalent de 12 % du PIB pour sauver du naufrage son système bancaire –, en offre une illustration parfaite.

Pour financer une croissance économique effrénée, les banques des Dragons ont prêté des sommes colossales et empoché des bénéfices à la hauteur tant que les projets financés trouvaient acquéreurs. Quand la conjoncture s'est retournée, en 1997, la Thaïlande se retrouva avec un stock immobilier invendable et la Corée du Sud avec des

infrastructures industrielles à ne plus savoir qu'en faire. Les établissements financiers, eux, face, à des clients insolubles, furent dans l'impossibilité de rembourser, à leur tour, les prêts qu'ils avaient contractés auprès de banques étrangères.

Ce marasme a eu au moins une conséquence : fermer les vannes du crédit, pourtant indispensable pour soutenir l'activité. Le manque de liquidités fut d'autant plus violent que, pour défendre les monnaies locales, les banques centrales ont imposé des taux d'intérêt extrêmement élevés.

Jusqu'à l'affaire LTCM, les pays riches se sont prétendus à l'abri d'une telle catastrophe en chaîne qui aboutit à ce que les économistes appellent un « credit crunch ». Les banques ont joué à sauve-qui-peut en rapatriant les capitaux qui pouvaient l'être et en provisionnant le reste. Pourtant, à la fin de l'année dernière, en dépit d'un discours rassurant, les signes d'un durcissement du crédit étaient indéniables. « Au troisième trimestre, le volume des emprunts obligataires a chuté de 50 % par rapport au trimestre précédent », souligne Eric Chaney, économiste chez Morgan Stanley. Si l'on admet que la demande de crédit n'a pas varié, ce résultat tra-

duit bien un rationnement du crédit. »

La chute du Brésil est une mauvaise nouvelle supplémentaire pour les banques occidentales. Fin juin 1998, leurs engagements atteignaient sur le continent latino-américain 296 milliards de dollars (257 milliards d'euros) contre 325 milliards (283 milliards d'euros) pour l'Asie, selon les derniers chiffres publiés par la Banque internationale des règlements (BRI). Et les Européens, loin devant les Américains, détenaient plus de 60 % de ce total.

De façon presque surprenante, le débat sur un possible risque systémique ne s'est pas réouvert. Faut-il en conclure que le gros de la tempête est passé ? « La situation

est beaucoup plus saine qu'au moment de la crise russe », explique Eric Chaney. Le marché a fait un ménage brutal. Beaucoup de hedge funds ont été liquidés. Et ceux qui restent sont beaucoup moins dangereux que LTCM. »

« Les chiffres de la BRI sont suréstimés, ajoute pour sa part Patrick Artus, le directeur des études de la Caisse des dépôts et consignations. Les difficultés du Brésil étaient anticipées depuis plusieurs mois, ce qui laisse supposer que les banques ont eu le temps de se désengager. » Et puis le Brésil, à l'inverse de la Russie, ne s'est pas jusqu'à présent déclaré en défaut de paiement.

Reste que la forte dévaluation du real, le maintien de taux d'intérêt

Le relais des matières premières

Déclenché par la crise est-asiatique, l'effondrement général des cours des produits de base, du pétrole au cacao en passant par les métaux, atteint de plein fouet les pays exportateurs. Depuis l'été 1997, les prix des produits pétroliers ont reculé de près de 40 % et ceux de tous les autres produits d'environ 25 %.

A l'exception de l'Afrique du Sud, le continent africain avait échappé à la débâcle financière, fautive, il est vrai, de marchés à attaquer. La crise l'a rattrapé à travers les matières premières, source principale de ses revenus. Au-delà de la seule Afrique, la perte de richesse des pays exportateurs de produits de base risque, en définitive, d'être néfaste pour les pays industrialisés, dont les débouchés se réduisent.

L. C.

James Wolfensohn, président de la Banque mondiale

« Pour prévenir les crises, il faut aussi prendre en compte les données sociales »

« La crise brésilienne est-elle, selon vous, une nouvelle forme de crise ? Renforce-t-elle les craintes de récession mondiale que la Banque mondiale exprimait en décembre dernier ?

— La crise asiatique, la crise russe, ou maintenant la crise brésilienne ont, à l'origine, des explications différentes. Les problèmes de l'Asie de l'Est proviennent d'un surendettement privé ingérable en raison de structures bancaires défectueuses. Au Brésil — comme en Russie —, c'est l'Etat qui a mal contrôlé ses dépenses et laissé filer déficits et dettes publics. Mais toutes ces crises ont un point en commun : elles se déroulent dans un contexte de grande nervosité des marchés, alors que ceux-ci jouissent d'une totale liberté en matière de mouvements de capitaux.

» Le plan du Fonds monétaire international (FMI) de 41,5 milliards de dollars en faveur du Brésil aurait dû faire retomber la pression car son montant est suffisant pour permettre au pays de résoudre ses problèmes. Mais les investisseurs n'y ont pas cru. La cessation de paiements annoncée par l'Etat du Minas-Gerais a été pour eux le signe que le président Fernando Cardoso ne parviendrait pas à mener à bien le plan de rigueur négocié avec le FMI.

» A partir de ce moment-là, la partie était perdue. Soixante milliards ou même davantage n'auraient rien changé, car ce n'est pas une question d'argent mais une question de confiance. Les montants que peuvent engager les institutions internationales et les pays industrialisés sont dérisoires par rapport à la dimension des marchés où les échanges journaliers se chiffrent en milliards de milliards de dollars.

» A posteriori, la question est de savoir si le Brésil aurait pu s'épargner le plan du FMI et dévaluer avant. Difficile de répondre. Au Brésil, le Fonds est intervenu pour la première fois de son histoire de façon préventive, sans attendre que la crise éclate. Si le Brésil avait su garder la confiance des marchés après le plan, cette crise n'aurait pas eu lieu. Mais tout ce qui vient de se passer n'avait pu être anti-

cipé ni par le Fonds ni par la Banque mondiale. Faut-il pour autant être plus pessimiste pour la croissance mondiale ? Aucun scénario ne doit être exclu. Le ralentissement de l'activité est incontestable.

— Est-il encore crédible pour les institutions internationales de parler d'un système de prévention ?

— Je crois que nos erreurs viennent du fait que nous avons trop focalisé nos analyses et nos anticipations des crises sur des critères financiers. Or il n'est pas possible de se contenter d'une analyse financière. Il faut aussi prendre en compte la situation sociale d'un pays, le niveau de protection sociale par exemple qui permettra d'amortir les chocs.

» Aujourd'hui, le principal problème de l'Indonésie après la crise, c'est que 50 millions de personnes supplémentaires vivent avec moins de 1 dollar par jour. En Russie, 45 % de la population vit en dessous du seuil de pauvreté. Des milliards de dollars injectés dans les banques ne suffiront pas à faire revenir la confiance, car ce sont les problèmes sociaux qui dominent la question de la confiance. Voilà pourquoi il faut une approche globale pour parvenir à un système efficace de prévention des crises.

» La Banque mondiale va se battre pour imposer cette nouvelle approche. Jusqu'à présent, les débats sont trop restés confinés aux ministres des finances et aux institutions financières. La Banque veut attirer la réflexion sur des thèmes comme la corruption, la fiabilité du cadre juridique pour les investisseurs, la protection sociale et la justice sociale. Avant d'investir dans un pays, les entreprises doivent examiner ces critères au même titre que le niveau des infrastructures ou les avantages en matière de coût salarial. C'est la condition pour assurer un développement durable.

— Compte tenu des critères que vous venez d'évoquer, existe-t-il, selon vous, un vrai danger pour que la crise se propage à la Chine ?

— Les autorités chinoises sont très lucides. Dès son arrivée au gouvernement, le premier mi-



James Wolfensohn

● Australien d'origine, naturalisé américain, James Wolfensohn, 66 ans, dirige la Banque mondiale depuis 1995.

● Financier passé chez Salomon Brothers, il a créé sa propre banque d'investissement en 1981. Il est également connu pour ses talents de violoncelliste ; il a d'ailleurs été président pendant plus de dix ans du Carnegie Hall, la célèbre salle de concert new-yorkaise.

nistre Zhu Rongji a pris des mesures pour renforcer le système bancaire en injectant 30 milliards de dollars dans le capital des établissements fragiles. Le gouvernement vient aussi d'annoncer qu'il ne garantirait pas les prêts accordés aux entreprises chinoises par les banques étrangères. Cette décision est très saine. A l'avenir, les investisseurs étrangers devront prendre davantage de précautions.

» Il n'y a pas de raison que l'Etat supporte les risques pris par les acteurs privés. Je ne dis pas que la situation chinoise n'est pas inquiétante, mais je pense qu'on ne pourrait pas avoir de meilleure équipe que celle qui est actuellement à la tête du pays. Si on met, bien sûr, de côté la question des droits de l'homme.

— Toujours à propos de la Chine, la dégradation de la situation sociale ne vous inquiète-t-elle pas ?

— Si, bien sûr. Mais, encore une fois, je crois que le gouvernement chinois a une vue très claire de ces problèmes et qu'il saura les gérer.

— Jusqu'à présent, la Chine a résisté à la crise financière. Est-ce parce que son économie n'est pas totalement ouverte et dérégulée ?

— C'est indéniable. La Chine est moins exposée aux crises parce qu'elle ne dépend pas des investisseurs étrangers pour financer son économie, notamment par le biais des placements à court terme.

» Voilà pourquoi on peut aujourd'hui se demander s'il ne serait pas nécessaire de limiter la liberté de circulation de capitaux. En tant qu'Australien, je me souviens qu'à un moment de notre histoire mon pays a fait ce choix en réglementant les mouvements de capitaux à court terme. Le Chili l'a fait également. Je crois que l'instauration de tels systèmes, à titre provisoire, est utile.

— Le FMI et la Banque mondiale ne font pas la même analyse de la crise et des remèdes à y apporter. Pouvez-vous encore travailler ensemble et sur quelle base ?

— Je rencontre Michel Camdessus, le directeur général du FMI, toutes les deux semaines. C'est la première fois dans l'histoire de ces deux institutions qu'il y a des contacts aussi réguliers entre leurs deux dirigeants.

» Lors de ces rencontres, nous abordons tous les problèmes et je peux vous dire que, sur 98 % des sujets, nous travaillons ensemble. En Asie, il y a maintenant des équipes communes sur tous les projets.

» Les projecteurs ont été pointés sur nos différences de vues, qui sont minimales. Au demeurant, je crois qu'il est sain et important d'avoir des divergences de vues et de les exprimer. La Banque comme le Fonds doivent vaincre la défiance de leurs interlocuteurs, de leurs gouvernements, mais aussi des organisations non gouvernementales (ONG) avec qui nous sommes conduits à beaucoup travailler. Les choses sont en train de changer. Il faut, de notre côté, que nous apprenions à devenir de bons partenaires. »

Propos recueillis par Laurence Caramel et Serge Marti

CHRONIQUE

par Alain Lebaube

L'Unedic, témoin historique

Il y a des anniversaires qui ne se célèbrent pas. Ou en catimini. Celui de la création du régime d'assurance-chômage, voilà quarante ans, en fait partie. Comme si l'oubli évitait le danger, dans une société durablement malade de l'emploi. Le 31 décembre 1958, les partenaires sociaux signent un accord qui donnera naissance à l'Unedic, dont on ne sait plus que le sigle signifie Union nationale interprofessionnelle pour l'emploi dans l'industrie et le commerce. A l'époque, le système n'était pas encore obligatoire ; il ne le deviendra qu'en juillet 1967 pour l'ensemble du secteur privé, hors salariés agricoles et employés de maison. Par la même ordonnance sera instaurée l'Agence nationale pour l'emploi (ANPE), l'un des tout derniers organismes publics fondés sur le modèle de l'administration.

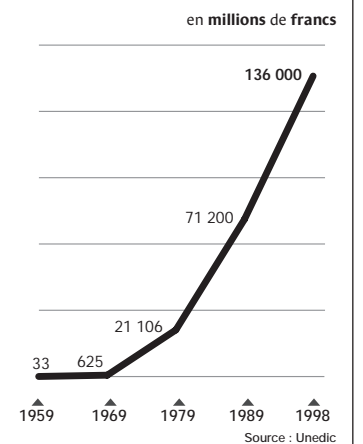
En ces temps éloignés, le chômage constituait à peine une préoccupation. On comptait 375 000 demandeurs d'emploi, alors que nous avons dépassé les 3 millions aujourd'hui. Le nombre de personnes indemnisées était par définition modeste, avec moins de 30 000 allocataires, quand il atteint presque les 2,4 millions maintenant. Sur la durée, les courbes d'évolution, continuellement ascendantes, grimpent comme des flèches, sauf pour les effectifs salariés affiliés au régime qui progressent peu après 1979 ; ils passent de 13,4 millions en 1979 à 14,3 millions seulement en 1998, mettant en évidence que la faible création d'emplois — c'est un euphémisme — reste la cause première de tous les maux.

Hormis l'épisode du retour des rapatriés d'Algérie, les vraies difficultés commencent en 1968, quand le taux de chômage dépasse pour la première fois les 2 % de la population active. Sauf pour 1969, la hausse sera dès lors continue jusqu'en 1987, année qui connaîtra une brève accalmie, bien vite effacée de la mémoire. A partir du début de la décennie 90, la hausse reprend. Les premières années mises à part, la situation financière du régime sera le plus souvent précaire. Ce dont témoignent les taux successifs de cotisation. De 1 % à l'origine, ramenés à 0,25 % en 1962, ils s'envoleront ensuite. Jusqu'à monter à 6,6 % en 1993, avant de revenir à 6,18 %, actuellement.

Mais ce sont les prestations versées qui donnent le mieux la mesure des besoins, exponentiels. Les 33 millions (5 millions d'euros) de 1959 se sont transformés aujourd'hui en 66 milliards de francs (10 milliards d'euros) en année pleine. Ce qui permet à l'Unedic d'affirmer qu'elle aura indemnisé 48 millions de chômeurs depuis sa création, et dépensé au total 2 000 milliards de francs (305 milliards d'euros).

De crises en déficits, abyssaux, l'assurance-chômage a aussi connu des révisions déchirantes, soit pour modifier la couverture accordée, soit pour revoir les frontières entre ce qui relève directement de la gestion paritaire et ce qui appartient à la solidarité nationale. Qu'il paraît loin le temps (1974) où une personne licenciée percevait 90 % de son ancien salaire ! D'ailleurs, les premières difficultés ont surgi juste après, avec une grosse alerte en 1979, suivie de plusieurs autres, en 1982 et 1984 notamment.

Jamais tirée d'affaire, et pour cause, l'Unedic s'inscrit, définitivement sans doute, dans le paysage pour témoigner des conséquences les moins acceptables des mutations en cours. Son adaptation progressive en dit long, au passage. A l'origine conçue pour accorder un revenu de substitution, passif, elle participe davantage, désormais, aux politiques dites actives. Une orientation qui suscite des résistances et qui demande à être confirmée.



2 000 milliards de francs de prestations versés en cinquante ans

Comment la défiance a balayé l'Asie

HONGKONG
correspondance

Quelques économistes avaient bien prédit la dévaluation du baht thaïlandais. Mais personne n'avait vu venir l'incroyable mouvement de contagion qui, en moins d'un an, a mis par terre presque toute l'Asie. Les experts étaient pourtant bien placés pour savoir que la taille des marchés financiers avait été décuplée, donnant un fantastique coup d'accélérateur à la contagion des crises économiques.

Car c'est bien sur les marchés financiers que tout a commencé. Le 2 juillet 1997, après avoir épuisé ses réserves de change pour défendre sa monnaie, la Bank of Thailand décide de la laisser filer dans l'espoir que les taux d'intérêt retombent vite. Rien que de très classique : le marché efface la surévaluation du baht, lié au dollar par une parité fixe qui n'avait jamais été corrigée du différentiel d'inflation entre la Thaïlande et les Etats-Unis.

Seulement voilà : la rapidité de cet ajustement révèle aux marchés que la parité fixe de toutes les monnaies de la région avec le dollar américain n'allait plus nécessairement de soi. La Malaisie, l'Indonésie et les Philippines saisissent alors

Partie de Thaïlande, la panique financière s'est propagée au continent, avant de déstabiliser la planète

l'occasion pour restaurer une compétitivité perdue depuis la hausse du dollar dès la mi-1995, en laissant, à leur tour, flotter leur monnaie.

Contre toute attente, les monnaies de la région continuent à subir d'importantes pressions à la baisse. Encore un coup des fonds spéculatifs américains ? Non. Cette fois, ce sont les sociétés asiatiques elles-mêmes qui, n'ayant jamais éprouvé le besoin de couvrir leurs positions et recettes futures, cherchent massivement à se protéger. Résultat : elles vendent leur propre monnaie à terme, et les font flancher un peu plus.

Dès lors, le mouvement de défiance des investisseurs s'étend aux Bourses locales. Chacun cherche à récupérer au plus vite ses actifs les plus liquides qui, libellés en monnaies locales, ont déjà perdu une partie de leur valeur. L'effondrement des places financières ne tarde pas. Certaines actions perdent ainsi jusqu'à 90 % de leur valeur calculée en dollars.

C'est cette contagion qui sera à l'origine d'un basculement de la psychologie des investisseurs à l'automne 1997. Toutes les places de la région sont touchées. C'est un sauve-qui-peut général chez les étrangers qui, dans un comportement moutonnier, sortent leurs capitaux courts de la région, sans discernement.

« Même si vous êtes convaincu qu'un pays est fondamentalement

sain, si vous voyez tout le monde partir, il faut suivre. Sinon, vous vous retrouvez à payer les pots cassés », explique Jeffrey Sachs, l'économiste américain proche du secrétaire d'Etat américain au Trésor, Robert Rubin, qui a analysé les phénomènes de contagion.

Dès lors, toute l'Asie est assimilée à la Thaïlande, et l'on traque partout, de la Malaisie à la Corée du Sud, en passant par Hongkong, les symptômes de la bulle financière, des relations incestueuses entre le pouvoir et l'argent, et surtout du surendettement devenu fatal.

On découvre ainsi l'ampleur, alors insoupçonnée, de l'endettement privé en devises de ces économies ; la Thaïlande : 70 milliards de dollars (61 milliards d'euros), l'Indonésie : 85 milliards de dollars (74 milliards d'euros), et surtout la Corée du Sud, avec une dette extérieure privée de 153 milliards de dollars (133 milliards d'euros), auxquels s'ajoutent 53 milliards de dollars (46 milliards d'euros) empruntés directement par les filiales des chaebols (conglomérats industriels) à l'étranger.

CRÉANCES DOUTEUSES

En Indonésie, en Thaïlande, et plus tard à Hongkong, les banques étrangères cherchent à se retirer et déclenchent une crise de liquidité. Quant aux banques locales, elles sont déjà asphyxiées. Les établissements thaïlandais ne peuvent plus faire face à leur endettement en devises. De façon générale, les sociétés locales ayant cessé de rembourser leurs créanciers, toutes les banques voient leurs créances douteuses atteindre des niveaux qui les condamnent à la faillite. De financière, la crise est devenue bancaire, frappant le poumon de l'économie.

Dès lors, c'est l'économie réelle qui plonge dans la récession. Même

si peu d'entreprises sont déclarées en faillite, faute d'un corpus légal efficace, l'arrêt du crédit fait ses victimes. Partout, les investissements sont gelés, les licenciements se multiplient, la consommation plonge, les magasins ferment, les prix de l'immobilier s'effondrent. A l'exception de Singapour et de Taïwan, toute la région subit une contraction d'activité, entre -5 % (Hongkong) et -15 % (Indonésie).

Les espoirs de rebond sont sans cesse différés. D'abord, parce que faute de crédit, ces pays ne peuvent plus importer, et les exportations qui avaient fait naguère leurs forces tardent à redémarrer.

Ensuite, parce que le Japon, naguère client, investisseur, et banquier de la région, se trouve à son tour pris sous les feux des attaques des fonds spéculatifs. Le yen plonge, dépassant les 140 yens pour un dollar, et les Japonais, banquiers, touristes, et même industriels, se retirent. Les espoirs de salut de l'Asie s'éloignent, toutes les monnaies de la région sont à nouveau attaquées.

Contre toute attente, c'est de Russie que viendra la première bouffée d'oxygène, en août dernier, cassant enfin l'enchaînement maudit. Ruinés sur les nouveaux emprunts russes, les hedge funds n'ont plus les moyens de spéculer sur l'Asie. L'affaiblissement du dollar contre le yen, puis la baisse mondiale des taux d'intérêt, permettront enfin à ces pays, pour la première fois depuis le début de la crise, d'abaisser leurs taux et de stabiliser la situation. Les Bourses gagnent 30 %.

« C'est le début d'un cercle vertueux de la reprise », assure Neil Saker, directeur associé de la recherche économique chez SG, à Singapour.

Valérie Brunswig

"ORIENTATIONS SERVICE" POUR CHOISIR SA FORMATION

Filières, débouchés, métiers :
l'information personnalisée

Mme. Mlle M. _____ Prénom _____
Adresse _____
Code postal _____ Ville _____
Niveau d'études 98/99 _____
Dernier diplôme obtenu _____
Série du bac _____ Age _____
Tél. _____

désire recevoir gratuitement une documentation sur les secteurs suivants (cochez la ou les filières - 4 au maximum - qui vous intéressent) :

- | | |
|---|---|
| 1 <input type="checkbox"/> Ecoles d'ingénieurs | 14 <input type="checkbox"/> Les métiers de la scène |
| 2 <input type="checkbox"/> Ecoles de commerce | 15 <input type="checkbox"/> Multimédia |
| 3 <input type="checkbox"/> 3 ^e cycles spécialisés, MBA | 16 <input type="checkbox"/> Paramédical |
| 4 <input type="checkbox"/> Ecoles à vocation internationale | 17 <input type="checkbox"/> Publicité, marketing |
| 5 <input type="checkbox"/> Arts graphiques | 18 <input type="checkbox"/> Ressources humaines |
| 6 <input type="checkbox"/> Assistant de direction/Bureautique | 19 <input type="checkbox"/> Classes prépas commerciales |
| 7 <input type="checkbox"/> Assurance | 20 <input type="checkbox"/> Classes prépas médecine |
| 8 <input type="checkbox"/> Comptabilité/Expertise comptable | 21 <input type="checkbox"/> Formations en alternance |
| 9 <input type="checkbox"/> Environnement | 22 <input type="checkbox"/> Enseignement à distance |
| 10 <input type="checkbox"/> Informatique | |
| 11 <input type="checkbox"/> Journalisme | |
| 12 <input type="checkbox"/> Les métiers de l'Armée de Terre | |
| 13 <input type="checkbox"/> Les métiers de la Marine Nationale | |

ou par Minitel (1,29 F/mn)
3615 ORIENTATION

Coupon à adresser à :

"ORIENTATIONS SERVICE" - BP 43 - 93351 LE BOURGET CEDEX

Ces informations, facultatives, nous sont destinées ainsi qu'à nos partenaires contractuels. Pour exercer votre droit d'accès ou de rectification, ou ne plus recevoir de propositions, écrivez au Service Diffusion, 9 bis, rue de Vézelay, 75008 Paris. Loi n° 78-17 du 6.1.78. CNIL n° 311 563.

DANS LES COULISSES DE L'UNION

par Nicolas-Jean Brehon

L'Allemagne et le budget des Quinze

Avant même de prendre la présidence du conseil – ce qui est chose faite depuis le 1^{er} janvier –, l'Allemagne avait annoncé qu'elle s'attacherait à régler le problème de sa contribution au budget européen. Un problème d'une simplicité arithmétique : l'Europe lui coûte cher. L'Allemagne est le premier contributeur au budget européen. Pendant près de quarante ans, elle en a financé environ 30 %. Elle est également, et de loin, le premier contributeur net. Selon les rapports de la Cour des comptes européenne – source incomplète mais homogène –, le solde entre les paiements communautaires versés à l'Allemagne et sa contribution est de l'ordre de 11,8 milliards d'euros (77,4 milliards de francs) en moyenne annuelle sur les trois dernières années connues (1995/1997). Une situation sans équivalent qui conduit les Allemands à se considérer comme « les trésoriers de l'Europe ».

Cette situation s'est légèrement améliorée depuis quelques années. En 1999, sa contribution – 22,7 milliards d'euros (149 milliards de francs) – représente 26,4 % du budget, soit un niveau proche de son poids dans le PNB total de l'Union (26 %), tandis que l'éligibilité des Länder de l'Est aux fonds structurels a permis d'accroître les versements reçus. Une amélioration insuffisante aux yeux des Allemands qui s'approprient à mener l'offensive, soit en proposant une correction de type britannique (une diminution de leur contribution), soit en limitant les dépenses agricoles.

Ce type de démarche n'est pas nouveau. A la suite d'une pression constante des Anglais dès leur adhésion, le principe d'une correction budgétaire « en cas de charge budgétaire excessive au regard de la prospérité de l'Etat considéré », a été adopté au Conseil européen de Fontainebleau en 1984. L'Allemagne, mais aussi les Pays-Bas, l'Autriche et la Suède ont souhaité faire jouer cette disposition. Une adaptation mineure était ainsi intervenue en 1988 pour l'Allemagne qui avait obtenu une diminution de sa contribution destinée à faire face à la baisse de la quote-part britannique. Plus récemment, en 1994, elle a aussi demandé et obtenu une réduction de sa participation aux crédits du Conseil européen pour la recherche nucléaire (CERN) à Genève.

Sur le plan politique, cet examen comptable est souvent jugé irrecevable. L'approche est contraire aux mécanismes de solidarité entre les Etats membres et méconnaît les avantages non budgétaires tirés de l'appartenance à l'Union.

En 1997, l'Allemagne a ainsi été le deuxième bénéficiaire des crédits de la politique agricole commune (PAC), après la France (respectivement 15 % et 22 % du total des crédits du Fonds européen d'orientation et de garantie agricole – FEOGA). Depuis la réunification, l'Allemagne est également le deuxième pays bénéficiaire des fonds structurels (3,5 milliards d'euros en 1997, soit 23 milliards de francs) derrière l'Espagne, mais avant la Grèce et le Portugal, malgré les crédits du fonds de cohésion qui leur sont spécifiquement consacrés.

Enfin, l'Allemagne est l'un des premiers pays à bénéficier, de façon indirecte, des concours accordés aux autres Etats, membres ou non membres. En effet, une partie des crédits non agricoles accordés à un Etat ou une région sert à des achats de matériels et d'équipements. L'industrie allemande, bien placée dans la compétition, récupère une bonne partie de ces commandes, donc des versements communautaires qui ne font alors que transiter par un autre Etat. Ce phénomène, qui a été constaté pour les fonds structurels attribués aux pays du Sud, est amplifié avec les crédits accordés aux pays d'Europe centrale et orientale (PECO). Le budget européen, par l'intermédiaire des 11 milliards d'euros (72 milliards de francs) des crédits PHARE (Poland and Hungary Aid for Reconstruction of Economy) accordés aux PECO depuis dix ans, constitue un puissant levier et un levier de l'action bilatérale de l'Allemagne, la mieux placée, sur tous les plans, pour profiter des aides aux pays considérés (l'Allemagne assure 40 % des exportations de l'Union européenne en direction des PECO).

Comment dès lors expliquer la position allemande ? Tout d'abord, le déficit comptable, malgré son amélioration, reste massif. L'Allemagne craint que l'élargissement, dont elle est le promoteur, n'entraîne de nouveaux dérapages budgétaires dont elle serait la première victime. Le déficit est si visible qu'en 1994, lors de la ratification de la décision sur les ressources propres qui fonde le régime actuel des prélèvements européens, les parlementaires allemands avaient exigé des améliorations. L'ancien chancelier s'y était engagé, le nouveau chancelier le fera.

Ensuite, cette démarche est une conséquence directe des contraintes que les Etats se sont eux-mêmes imposés pour accéder à la monnaie unique, notamment le critère du déficit public. La contribution européenne pèse sur le solde du budget de l'Etat fédéral. L'Italie, dans une situation comparable, avait d'ailleurs institué un « impôt européen », destiné en fait à trouver des recettes équivalentes à la contribution au budget communautaire, de façon à rester dans la limite des 3 % autorisés.

Enfin, l'Allemagne de l'an 2000 n'est plus celle des années 80. Cette situation débitrice existe depuis l'origine, mais n'était pas un problème face à la prospérité et la croissance d'une économie érigée en modèle. Malgré – ou à cause de – sa puissance, la République fédérale n'exerçait pas de rôle dominant au sein de la Communauté. Son engagement communautaire était sans ombre. L'Allemagne était impériale et incontournable, mais discrète et sans équivoque.

L'Allemagne impériale n'est plus. L'Allemagne n'est plus qu'au cinquième rang des pays les plus riches de la Communauté (sur la base du critère du PIB/habitant). Au regard des critères de l'euro, ses performances sont moyennes, et à l'heure où une nouvelle page de la concurrence intra-européenne commence, elle part avec un handicap en termes de prix et de coûts. Un handicap nullement insurmontable à condition de comprimer les dépenses.

La République fédérale, qui n'avait jusque-là jamais profité de sa position pour revendiquer ou imposer un choix change d'attitude, rompt le silence, réclame, revendique, prépare ses armes pour d'autres négociations. Chacun aura compris que ce dossier budgétaire n'est budgétaire qu'en apparence.

Patronat et syndicat agricoles, pionniers du dialogue communautaire

L'initiative a eu peu d'écho. C'est pourtant une première. Voilà un an et demi, en juillet 1997, le Groupe des employeurs des organisations professionnelles agricoles de l'Union européenne (Geopa/COPA) et la Fédération européenne des syndicats des travailleurs agricoles (EFA/CES) signaient un « accord-cadre de recommandation pour l'amélioration de l'emploi salarié en agriculture dans les Etats membres ».

Aucun accord européen n'avait encore été conclu jusqu'alors au niveau d'une branche professionnelle, à l'initiative des partenaires sociaux : c'est plutôt sous la pression d'une possible intervention législative de la Commission que des accords interprofessionnels ont été signés, sur le congé parental (décembre 1985), le temps partiel (juin 1997) et, plus récemment, sur l'emploi atypique (lire « Le Monde Economie » du 26 janvier).

Dès la fin des années 70, les partenaires sociaux du secteur avaient engagé des négociations sur les conditions de travail. Elles avaient débouché sur la conclusion d'« ententes » (1978, 1980 et 1981) fixant à 40 heures la durée du travail hebdomadaire et instituant quatre semaines de congés payés.

Au début des années 90, la Fédération européenne des travailleurs agricoles (EFA), adhérente à la Confédération européenne des syndicats (CES), qui souhaitait améliorer ces dispositions, prend l'initiative de relancer le dialogue. Huit ans seront nécessaires pour aboutir à un accord. L'objectif initial du syndicat – le passage à 37 heures – avait alors de quoi effrayer les employeurs. Devant leur intransigence, le syndicat a d'ailleurs claqué la porte, en janvier 1996.

Toutefois, avec la médiation de la Commission, les échanges se prennent rapidement. « Bénéficiaire de la moitié des subsides européens, les partenaires du secteur agricole ne pouvaient pas se permettre de ne pas aboutir à un accord. Au risque, sinon, de perdre leur crédibilité », ne cache pas Joseph Charlier, consultant, conseil de l'EFA, qui a pris part aux groupes de travail technique.

Les partenaires de l'agriculture, qui bénéficient d'une large part des subsides européens, ont fixé des règles minimales sur l'emploi

L'EFA reviendra à la table des négociations avec une proposition d'accord mais portant, de façon plus générale, sur l'amélioration de la situation de l'emploi dans le secteur. Proposition qui, un an et demi plus tard, débouchera cette fois sur la signature d'un accord.

Les parties signataires conviennent notamment d'entreprendre des actions en faveur de la forma-

L'exception danoise

C'est heureusement la majorité qualifiée qui était requise pour l'adoption par les employeurs de l'agriculture européenne du texte qui devait déboucher, fin juillet 1997, sur la signature d'un accord avec le syndicat des travailleurs agricoles, l'EFA/CES.

Si la règle avait été l'unanimité, les représentants patronaux danois, opposés au processus, auraient pu le bloquer. Un vote négatif de principe, puisque la réglementation danoise est déjà beaucoup plus favorable que ce que prévoit l'accord : peu leur importait que l'accord fixe à 39 heures la durée hebdomadaire moyenne, alors qu'elle était déjà de 37 heures dans leur pays. Seulement, accepter d'entériner ce texte, c'était laisser l'Europe s'immiscer dans leurs affaires...

tion professionnelle, de la qualification et de la prévention des risques professionnels. Elles s'engagent surtout « à rechercher et à mettre en œuvre des formes contractuelles nouvelles et adaptées aux exigences de compétitivité et de développement de l'emploi, telles que le travail à durée déterminée, à temps partiel, saisonnier et intérimaire »...

Les syndicats ont ainsi concédé aux employeurs l'introduction du principe de « flexibilité du temps de travail ». L'accord ne parle d'ailleurs pas de durée hebdomadaire : il établit la durée maximale annuelle à 1 827 heures, soit

39 heures en moyenne par semaine. Donnant-donnant toutefois : les employeurs « reconnaissent les effets dévastateurs tant pour les entreprises que pour les salariés du travail illégal, clandestin, et non déclaré ». Les signataires demandent d'une même voix aux autorités communautaires et nationales d'appliquer les contrôles nécessaires et de sanctionner toute pratique de ce type.

Les partenaires n'ont pas demandé à la Commission de transformer ce texte en directive, comme le protocole social du traité de Maastricht le leur permet. Ils ont ainsi renoncé à confier aux Etats membres le contrôle de son application. Préférant garder la maîtrise de sa mise en œuvre, ils ont chargé le comité paritaire pour les problèmes sociaux des salariés agricoles de l'Union d'examiner, une fois tous les deux ans, la situation dans les Etats membres.

« Cet accord est avant tout une déclaration d'intention, relève Wolfgang Weipert, secrétaire général de l'EFA. Les seules dispositions concrètes concernent l'annualisation du temps de travail. Pour le reste, ce texte fixe un cadre très très général », estime-t-il, se faisant peu d'illusions sur l'impact réel d'un tel accord. D'autant que plusieurs pays ont déjà une législation plus favorable que ce que ce texte prévoit. « Cet accord fixe cependant une norme qui représente un progrès pour les pays du sud de l'Europe », reconnaît-il. « En Espagne, par exemple, les partenaires sociaux

de l'agriculture ont signé en 1998, pour la première fois, des conventions collectives régionales qui prennent pour cadre cet accord », illustre Matteo Fornara, responsable du dialogue social dans l'agriculture à la DG V (emploi, relations industrielles et affaires sociales) à la Commission.

Côté patronal, Arnold Brum, de la FNSEA, un des négociateurs techniques, ne cache pas que l'objectif d'un tel accord est de réduire les distorsions de concurrence existant entre les différents pays.

« En matière de conditions et de temps de travail, nous n'avons pas été beaucoup plus loin que les dispositions prévues par les directives intersectorielles européennes, reconnaît Roxanne Feller, du Geopa/COPA. En revanche, cet accord nous fixe un cadre de travail, voire de négociation. » Un cadre dont se sont déjà emparés les partenaires. Un forum a eu lieu en juin dernier sur la formation professionnelle continue. Et des discussions ont été engagées dans le domaine de la santé et de la sécurité des travailleurs.

Cet accord a, avant tout, une portée politique. Cosigné par les deux instances mères – la COPA et la CES –, il confère au patronat agricole une reconnaissance tant que partenaire du dialogue social européen. Une avancée significative. « Jusqu'alors, explique Arnold Brum, les accords étaient négociés par l'Unice [entreprises privées] et le CEEP [entreprises publiques]. Nous étions contraints d'appliquer des dispositions à l'élaboration desquelles nous n'avions pas participé. » Aujourd'hui, si le Geopa/COPA n'est pas officiellement négociateur, il est néanmoins désormais associé, en tant qu'observateur, aux différentes négociations.

Pour l'EFA aussi, cet accord représente une victoire. « Nous avons conforté notre position au sein de la CES », insiste Wolfgang Weipert. Et pour cause, l'EFA est la première fédération professionnelle à avoir conduit les employeurs à signer un accord.

Laetitia Van Eeckhout

Pour Odile Quintin, une politique sociale de qualité améliore la productivité

BRUXELLES

de notre envoyée spéciale

Il y a des signes qui ne trompent pas. Ainsi, il n'a pas échappé à Odile Quintin, la nouvelle directrice générale adjointe de la DG V (emploi, relations industrielles et affaires sociales), fine connaisseuse des mœurs de la Commission, que, « si des fonctionnaires de la très sérieuse DG II, celle des affaires économiques et financières, demandaient leur transfert vers la DG V », c'est que l'économique et le social allaient peut-être finir par faire bon ménage.

Cette juriste de cinquante-quatre ans, qui a également suivi des études de philosophie, insiste sur l'information : « Ne pensez pas que je tombe dans l'anecdote. Ces mouvements sont tout à fait révélateurs. » Et de planter le décor... celui d'avant.

EMPLOI

A en croire cette Lyonnaise d'origine, Bretonne d'adoption, la DG V, où elle travaille depuis dix-sept ans, a longtemps eu la réputation d'être le refuge d'anciens syndicalistes et de dames patronnesses « qui essayaient de mettre en œuvre des législations susceptibles d'offrir un minimum de protection pour les travailleurs ». Alors que la DG II, « la DG " noble " », ne jurait que par la lutte contre l'inflation et la politique monétaire. « Le débat se posait alors en termes de " moins ou plus de flexibilité " ou de " moins ou plus de réglementation »

« Nous pouvons enfin dépassionner toute cette problématique et montrer qu'une politique sociale de qualité est bonne pour la productivité... » Et ce depuis que les Etats membres, arguement-elle, ont fait de l'emploi une priorité absolue : « Les mentalités évoluent. Nous dépendons beaucoup des orientations politiques des

La directrice générale adjointe de la DG V souhaite élargir le champ de ses actions aux problèmes de société

gouvernements. Or ces derniers se préoccupent de plus en plus de la manière dont nous travaillons pour leurs citoyens. »

L'Europe est aujourd'hui majoritairement rose. La récente élection de Gerhard Schröder en Allemagne est venue renforcer les options prises par les gouvernements socialistes en place. Le chancelier allemand, grand promoteur du Pacte pour l'emploi, est à la présidence de l'Union européenne jusqu'à fin juin. Un appui sûr pour que les choses bougent.

Odile Quintin a la réputation, à entendre ceux et celles qui l'ont côtoyée, d'avoir un tempérament, « de savoir ce qu'il veut », d'être parfois même « assez autoritaire ». Elle est dotée, en tout cas, d'un certain sens de l'humour, puisqu'elle se définit, en souriant, comme « l'eurocrate type » : « J'ai toujours voulu travailler dans une organisation internationale. Après mes études, j'ai fait un stage à la Commission, puis j'ai ensuite passé le concours pour y travailler. »

« Cette entrée banale » dans le monde des fonctionnaires internationaux n'empêche pas Odile Quintin d'opter pour une carrière qui sera beaucoup moins. Eurocrate ? Peut-être, mais mobile. Elle commence d'abord par s'occuper de la pêche à la DG XIV, y vit en direct « les premières négociations entre le Royaume-Uni, le Danemark, la Nor-

vège, l'Irlande ». Des dossiers alors en adéquation parfaite avec ses connaissances en droit international.

Elle passe ensuite quelques années à la DG I (relations extérieures). « Je suis juriste mais j'ai préféré rester assez généraliste, exercer des fonctions différentes. Ce parcours m'a permis de découvrir les outils dont nous disposons et donc de réussir à mieux les combiner. »

L'essentiel de son parcours se fait néanmoins à la DG V, qui devrait donc, selon elle, aborder une nouvelle étape dans son histoire. « L'affaire Renault-Vilvorde de l'hiver 97 a beaucoup marqué les esprits, analyse-t-elle. Je suis sûre qu'elle a inspiré, en partie, les dispositions en faveur de l'emploi arrêtées dans le traité d'Amsterdam. » Odile Quintin croit dur comme fer à « l'impulsion euro-



Odile Quintin

● Juriste, Odile Quintin, 54 ans, est fonctionnaire à la Commission depuis 1971. Elle y a fait l'ensemble de sa carrière.

● Chercheuse à l'Institut interuniversitaire de droit comparé à Bruxelles, elle est l'auteur de plusieurs publications sur différentes politiques communautaires (Nord-Sud, relations CEE-Japon, politique sociale).

peenne », énumère les outils qui peuvent la traduire dans les faits, dont les fameuses directives de la Commission susceptibles de conduire des Etats membres à mettre en conformité leur législation interne.

JUGEMENT DES PAIRS

Mais d'expérience elle sait aussi qu'il serait illusoire de compter sur les seules directives – trop peu nombreuses en raison, notamment, de la fameuse règle de l'unanimité indispensible à leur adoption – pour faire avancer les dossiers sociaux. « Les lignes directrices européennes, certes moins contraignantes, présentent un avantage toutefois non négligeable : celui des " Peers Review " (le jugement des pairs, NDLR). Un responsable gouvernemental pris en défaut par ses homologues étrangers de l'Union dans la mise en place, par exemple, de son plan national pour l'emploi va secouer ses services une fois rentré dans le pays... »

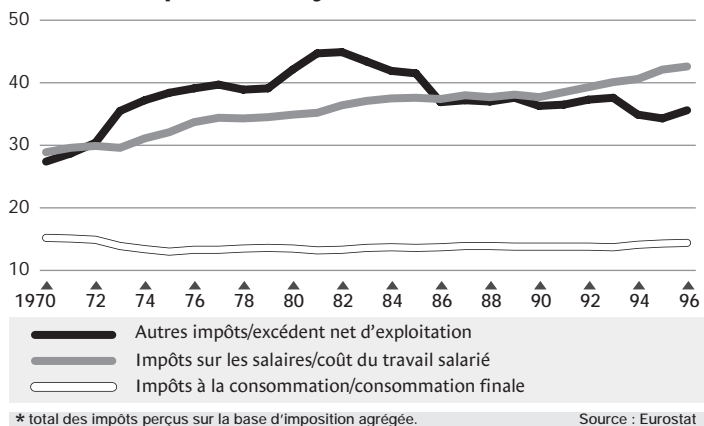
Contente du récent accord interprofessionnel conclu entre les partenaires sociaux européens sur les contrats à durée déterminée, elle aimerait que le champ d'action de Bruxelles s'élargisse un peu vers les dossiers de société : la lutte contre la discrimination et le racisme, le soutien aux organisations non gouvernementales (ONG) et le développement du dialogue avec les associations...

Dans le même ordre d'idées, elle explique ne pas vouloir perdre le contact avec le terrain et, par conséquent, voyager beaucoup : « Je suis absente au minimum une journée par semaine. » Séminaires, contacts directs avec les partenaires sociaux en France, en Allemagne... Odile Quintin n'aime finalement pas trop ses habits d'eurocrate.

Marie-Béatrice Baudet

EUROPE

▼ Taux d'imposition moyens* dans l'Union



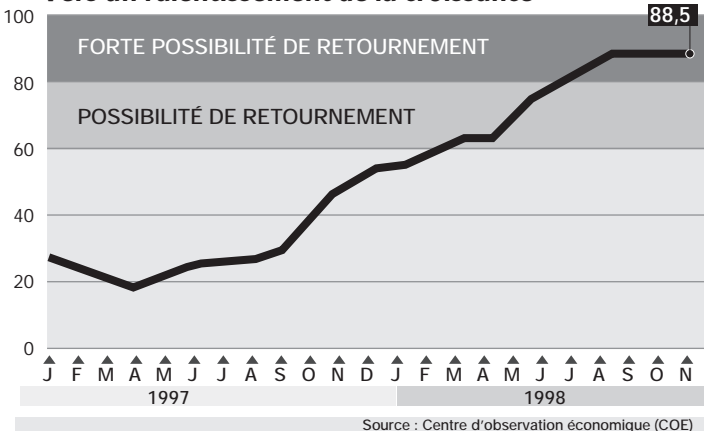
■ Le travail salarié est de plus en plus taxé en Europe. D'abord, l'imposition sur les revenus salariés a continué à progresser dans certains Etats membres. Ensuite, on assiste à la fiscalisation d'un certain nombre de cotisations, comme le RDS et la CSG en France, créés pour aider au comblement du trou de la Sécurité sociale.

■ Pour la taxation des autres facteurs de production, on note un retournement de tendance dès 1982, infléchi en 1986 : c'est le résultat des politiques gouvernementales qui ont diminué le taux d'imposition des entreprises afin de favoriser l'entrepreneuriat.

■ Pour la consommation, la taxation (dont la majeure partie relève de la TVA) est quasiment stable depuis le début des années 70. Ce résultat est surprenant alors que les taux de TVA au sein de l'Union bougent beaucoup dans le cadre de l'harmonisation européenne. Il faut croire que ces mouvements se compensent les uns les autres.

FRANCE

▼ Vers un ralentissement de la croissance



■ Le taux de croissance de l'économie française pourrait se situer dans les prochains mois au-dessous du rythme tendanciel de 2,3 %. Cette prévision du Centre d'observation économique (COE) se fonde sur l'interprétation de son indicateur avancé de retournement conjoncturel : l'IARC.

■ Depuis juillet 1998, l'IARC, statistique mensuelle, a en effet franchi et reste au-dessus du seuil de 80. Cela signifie, d'après l'échelle bâtie par le COE, que la probabilité d'un retournement dans les trois mois suivants devient forte. Un pic conjoncturel aurait été atteint (sans doute en novembre 1998, d'après les premières indications). Une fois l'ensemble de ces données confirmées, l'indicateur avancé du COE sera utilisé dans sa recherche du prochain « creux » conjoncturel.

Les chiffres de l'économie mondiale

| | ÉTATS-UNIS | JAPON | ALLEMAGNE | BELGIQUE | ESPAGNE | FRANCE | ITALIE | PAYS-BAS | ROY-UNI | EURO 11 | UE 15 |
|--|-------------------------------|-------------------------------|-------------------------------|-------------------------------|-------------------------------|-------------------------------|-------------------------------|-------------------------------|-------------------------------|---------------------------|---------------------------|
| PRODUCTION INDUSTRIELLE (en %) | | | | | | | | | | | |
| Sur un an | 4,4 (oct.) | -7,5 (sept.) | 2,6 (nov.) | 3,4 (sept.) | 1,3 (oct.) | 2,8 (oct.) | 2,1 (oct.) | 1,3 (oct.) | 0,4 (nov.) | 2,5 (oct.) | 3,1 (oct.) |
| Sur trois mois | (sept.) | -0,9 (oct.) | 0,8 (oct.) | -1,4 (sept.) | 0,6 (oct.) | 0 (sept.) | 0,4 (oct.) | -0,6 (oct.) | -0,4 (oct.) | 0,9 (sept.) | 0,4 (sept.) |
| TAUX DE CHÔMAGE (en %) | | | | | | | | | | | |
| 1998 | 4,5 (oct.) | 4,3 (sept.) | 9,3 (nov.) | 8,6 (nov.) | 18,2 (nov.) | 11,5 (déc.) | 12,3 (oct.) | 3,7 (oct.) | 6,2 (sept.) | 10,8 (nov.) | 9,8 (nov.) |
| PRIX À LA CONSOMMATION (en %) | | | | | | | | | | | |
| Sur un an | 1,5 (sept.) | -0,1 (juil.) | 0,6 (nov.) | 0,6 (nov.) | 1,4 (nov.) | 0,3 (déc.) | 1,7 (nov.) | 1,5 (nov.) | 1,4 (nov.) | 0,9 (nov.) | 1 (nov.) |
| Sur un mois | 0,2 | -0,6 | -0,1 | 0 | -0,1 | +0,1 | 0,1 | 0 | 0,1 | 0 | 0 |
| PIB EN VOLUME (dernier trimestre connu, en %) | | | | | | | | | | | |
| | 3 ^e trimestre 1998 | 3 ^e trimestre 1998 | 3 ^e trimestre 1998 | 3 ^e trimestre 1998 | 3 ^e trimestre 1998 | 3 ^e trimestre 1998 | 3 ^e trimestre 1998 | 3 ^e trimestre 1998 | 3 ^e trimestre 1998 | 3 ^e trim. 1998 | 3 ^e trim. 1998 |
| Sur un an | 3,5 | -3,5 | 2,7 | 3 | 3,9 | 2,9 | 1,2 | 3,2 | 2,3 | 0,7 | 2,7 |
| Sur trois mois | 0,9 | -0,7 | 0,9 | 0,3 | 0,9 | 0,5 | 0,5 | 0,1 | 0,4 | 2,7 | 0,7 |
| DÉFICIT PUBLIC / PIB (en %) | | | | | | | | | | | |
| 1997 | 0,1 | -3,3 | -2,7 | -2,1 | -2,6 | -3 | -2,7 | -1,4 | -1,9 | -2,5 | -2,3 |
| 1998* | 1,4 | -5,5 | -2,6 | -1,3 | -2,1 | -2,9 | -2,6 | -1,4 | -1 | -2,3 | -1,8 |
| DETTE PUBLIQUE / PIB (en %) | | | | | | | | | | | |
| 1997 | ND | ND | 61,3 | 122,2 | 68,8 | 58 | 121,6 | 72,1 | 53,4 | 74,5 | 71,9 |
| BALANCE COURANTE** (en % du PIB) | | | | | | | | | | | |
| | 1 ^{er} trimestre | 2 ^e trimestre | 3 ^e trimestre | 3 ^e trimestre | 3 ^e trimestre | 3 ^e trimestre | 3 ^e trimestre | 3 ^e trimestre | 3 ^e trimestre | 3 ^e trim. | 3 ^e trim. |
| Solde trimestriel 1997 | -0,4 | 0,4 | 0,1 | 1,4 | 0,1 | 0,6 | 0,6 | 1,4 | 0,2 | 0,4** | 0,3** |
| Solde trimestriel 1998 | -0,49 | 0,7 | -0,19 | 1,13 | 0,21 | 0,7 | 0,91 | 0,74 | 0,2 | 0,4 | 0,3 |

* prévisions Commission européenne ** y compris les flux intrazonnes pour UE15 et EURO11 ***La Belgique ne dispose pas de données trimestrielles harmonisées, et pour la balance courante, le chiffre inclut le Luxembourg. L'Autriche, la Finlande, l'Irlande, le Luxembourg et le Portugal ne disposent pas de données harmonisées au niveau européen.

Source : Eurostat. Pour plus d'informations : <http://europa.eu.int/eurostat.html>

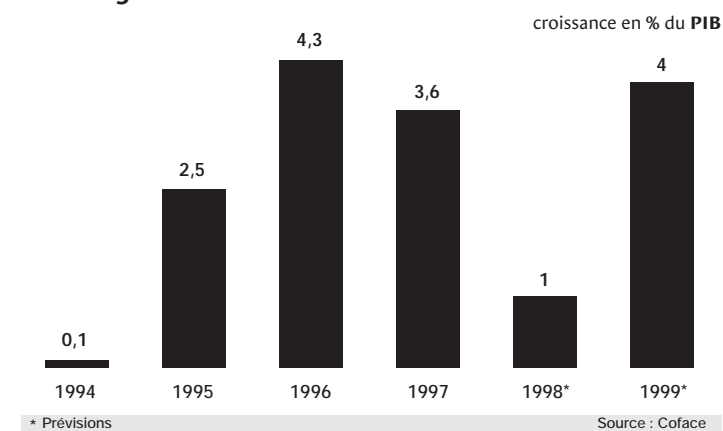
Les chiffres de l'économie française

| | DERNIER MOIS CONNU | VARIATION SUR UN AN |
|--|--|---------------------|
| CONSOMMATION DES MÉNAGES | | |
| | -0,4 % (déc.) | +4,2 % |
| TAUX D'ÉPARGNE | | |
| | 14,5 % (2 ^e trim. 98) | -0,1 % |
| POUVOIR D'ACHAT DES MÉNAGES | | |
| | +0,8 % (2 ^e trim. 98) | +3,9 % |
| TAUX DE SALAIRE HORAIRE OUVRIER | | |
| | +0,5 % (3 ^e trim. 98) | +2,0 % |
| INVESTISSEMENT | | |
| | +0,8 % (3 ^e trim. 98) | +3,7 % |
| COMMERCE EXTÉRIEUR (en milliards de francs / euros) | | |
| | +15,9 MdF / 2,42 milliards d'euros (oct.) | -46,9 % |
| | +147,77 MdF / 22,53 milliards d'euros (oct.) | -5,3 % |
| ENQUÊTE MENSUELLE SUR LE MORAL DES MÉNAGES | | |
| | -11 (déc.) | -21** |
| ENQUÊTE MENSUELLE DANS L'INDUSTRIE* | | |
| | -11 (Janv.) | +23** |
| TAUX DE CHÔMAGE DES JEUNES (- de 25 ans) | | |
| | 21,6 % (déc.) | -2,1 % |
| PART DU CHÔMAGE DE LONGUE DURÉE (UN AN) DANS LE CHÔMAGE TOTAL | | |
| | 37,1 % | +1 % |
| EMPLOIS AIDÉS DANS LE SECTEUR MARCHAND | | |
| | 1 060 100 (déc.) | -2,7 % |
| EMPLOIS AIDÉS DANS LE SECTEUR NON MARCHAND | | |
| | 365 300 (déc.) | -11,2 % |
| INTÉRIM | | |
| | 532 098 | +28,8 % |

* solde des opinions négatives et positives, données CVS **solde net douze mois auparavant Source : Insee, Dares, Douanes et Unedic.

AFRIQUE

▼ Le Nigeria redresse la tête



■ Après dix ans d'isolement, le Nigeria amorce un retour sur la scène internationale. Un accord est sur le point d'être signé avec le Fonds monétaire international, prévoyant d'importantes réformes économiques. Un effort serait fait en faveur des budgets sociaux qui ont beaucoup souffert au cours des dernières années.

■ Cet accord, rendu possible par l'arrivée au pouvoir du général Abubakar, qui s'est engagé à assurer la transition vers un régime civil, devrait déboucher sur une renégociation de la dette nigérienne tant publique que privée. Celle-ci s'élève aujourd'hui à près de 32 milliards de dollars (27,8 milliards d'euros) et absorbe 36 % des recettes d'exportation.

■ L'économie souffre fortement de la chute des cours des hydrocarbures. Le Nigeria est le sixième producteur mondial de brut.

UN CHIFFRE

51 %

LA PART DES SALARIÉS UTILISANT UN ORDINATEUR DANS LE CADRE DE LEUR TRAVAIL

L'usage professionnel de l'informatique a doublé en dix ans, selon une étude du ministère du travail (*Premières informations*, Dares, décembre 1998) : la part des salariés utilisant un ordinateur est passé de 26 % en 1987 à 51 % en 1998.

L'inégalité entre les catégories socioprofessionnelles (CSP) reste forte : la proportion est de 85 % chez les cadres, 71 % chez les professions intermédiaires, 51 % chez les employés, 24 % chez les ouvriers qualifiés, 11 % chez les ouvriers non qualifiés.

La différenciation entre CSP s'exprime aussi en termes de nature et d'usage du matériel : ainsi l'ordinateur portable est utilisé par 40 % des ingénieurs, contre 7 % en moyenne, Internet par 45 % des ingénieurs et 25 % des cadres, contre 7 % en moyenne, la transmission et la réception d'informations par ordinateur par 70 à 80 % des ingénieurs et cadres, contre 58 % en moyenne.

La diffusion de l'informatique professionnelle a été plus forte dans les services de l'Etat et des collectivités locales (+30 % en dix ans) que dans les entreprises privées (+25 %) : 55 % des fonctionnaires utilisent aujourd'hui l'informatique, contre 48 % des salariés du privé.

Elle peut aussi être le fait de certains métiers : 50 % des ouvriers qualifiés du transport et de la logistique utilisaient un ordinateur en 1998, contre 17 % il y a dix ans.

La récession asiatique atteint l'île de Taïwan

Taïwan est, avec la Chine continentale, le seul pays d'Asie à avoir enregistré une croissance économique soutenue en 1998 : le taux de croissance du produit intérieur brut s'est situé autour de 5 %, une performance exceptionnelle dans la région. L'activité a été soutenue par la demande intérieure, grâce au dynamisme de la consommation privée (+5 %) et à celui, surtout, de l'investissement des entreprises (+12 % au cours des neuf premiers mois de l'année).

L'économie de l'île a échappé à la crise financière qui secoue ses voisins grâce à un certain nombre d'atouts : un système financier plus solide que celui de la plupart des pays d'Asie et beaucoup moins exposé aux mouvements internationaux de capitaux, un tissu de PME flexibles et peu endettées, de bons fondamentaux marqués par une dette extérieure limitée, un excédent structurel des paiements courants.

Mais les effets de la récession économique en Asie atteignent désormais l'île. Même établie aux alentours de 5 %, la croissance milésimée 1998 est en recul de deux points par rapport à celle de 1997 (6,8 %) et par rapport aux prévisions initiales. On estime que la production industrielle a progressé deux fois moins vite que l'année d'avant (3 %, contre 6,8 %).

La diffusion de la crise asiatique à l'économie taïwanaise se fait à travers les interdépendances commerciales entre l'île et ses voisins. Elle passe par les canaux de l'économie réelle, et non par les flux financiers.

En 1998, les exportations taïwanaises ont subi le contrecoup de la baisse de la demande asiatique. Les ventes de l'île à l'ensemble des pays d'Asie (Japon, Corée du Sud, Asean) se sont effondrées (-18 %), entraînant une chute globale des exportations en dollars (-9 %). A l'effet récessif de la réduction de la demande asiatique s'ajoutent ceux

Avec le ralentissement de la croissance mondiale en 1999, le commerce extérieur restera un maillon faible de l'économie taïwanaise

d'une intensification de la concurrence, notamment de la part des exportateurs japonais et coréens, sur les marchés tiers comme sur le marché intérieur.

A la fin de l'année 1997, les pressions à la baisse sur le NTD (nouveau dollar taïwanais) se sont traduites par une dévaluation (de 28 à 32 NTD pour un dollar américain) qui a atténué la perte de compétitivité de l'industrie manufacturière. Depuis, le taux de change nominal par rapport au dollar est stabilisé (dans une plage de 32 à 34 NTD pour un dollar américain). Mais, au cours de l'année 1998, le mouvement de dépréciation du yen a pesé sur la

compétitivité des producteurs taïwanais. La baisse des prix à l'exportation (en monnaie locale), qui témoigne de l'intensité de la concurrence, a entraîné une diminution des marges bénéficiaires des entreprises. Cette situation, associée à la faiblesse des perspectives d'exportation, a un impact sur la demande interne, car elle pousse au ralentissement des programmes d'investissements des entreprises. Elle a aussi des effets sur les cours boursiers (qui ont baissé de 20 % entre janvier et septembre). Et cela aura à son tour des conséquences sur la consommation, via les effets de richesses négatifs, puisque 25 % des actifs des ménages sont constitués d'actions.

EUROPE ET ÉTATS-UNIS

Les effets de la récession régionale ont été partiellement atténués par une structure géographique des échanges relativement favorable puisqu'elle fait une place importante aux marchés non asiatiques, qui représentent près de 40 % des exportations totales. Les ventes à l'Europe et aux Etats-Unis ont continué à progresser. En 1998, les exportations taïwanaises ont

trouvé en Europe leurs marchés les plus porteurs ; en 1999, elles risquent de pâtir du ralentissement de la croissance américaine, leur principal client.

En Asie, seuls les échanges avec la Chine et Hongkong ont jusqu'ici résisté. Cette Chine élargie représente 22 % des exportations de Taïwan et est la principale source des excédents commerciaux de l'île qui n'importe que très peu de produits chinois. Les exportations vers la Chine sont alimentées essentiellement par les investissements directs et par l'approvisionnement des entreprises manufacturières taïwanaises délocalisées en Chine.

En 1998, les entreprises taïwanaises ont continué à investir en Chine, mais le flux s'est nettement ralenti dans le courant de l'année. Il reste que les investisseurs taïwanais, dont le stock d'investissements en Chine est évalué à 40 milliards de dollars, demeurent beaucoup plus attirés par le continent que par les autres pays d'Asie, malgré les efforts du gouvernement pour orienter les investissements directs vers l'Asie du Sud-Est : au cours des six premiers mois de l'année, les contrats d'in-

vestissement en Chine ont atteint 1,2 milliard de dollars américains (1,04 milliard d'euros), contre 300 millions de dollars (260,8 millions d'euros) dans le reste de l'Asie.

DIALOGUE AVEC PÉKIN

La crise tend ainsi à renforcer les liens entre les deux Chines, mais, avec la détérioration de la situation économique sur le continent, Taïwan ne peut compter sur le marché chinois pour relancer ses exportations. L'année 1998 a été marquée par la rencontre, en octobre sur le continent, entre le président chinois Jiang Zemin et un représentant de Taïwan, qui a amorcé la reprise du dialogue politique entre les deux pays, après deux ans d'interruption dus aux tirs de missiles chinois dans le détroit de Formose.

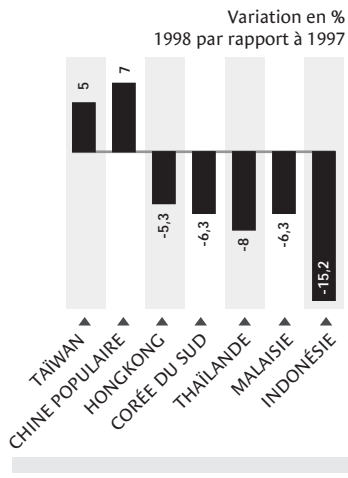
Avec le ralentissement de la croissance mondiale en 1999, le commerce extérieur restera un maillon faible de l'économie taïwanaise, même dans l'hypothèse d'une reprise de la croissance dans certains pays d'Asie.

Pour maintenir la croissance à son niveau de 1998, les autorités vont être amenées à mettre en œuvre une politique macroéconomique qui stimule la demande interne par une baisse des taux d'intérêt, à poursuivre une politique budgétaire expansionniste et sans doute à laisser glisser la monnaie.

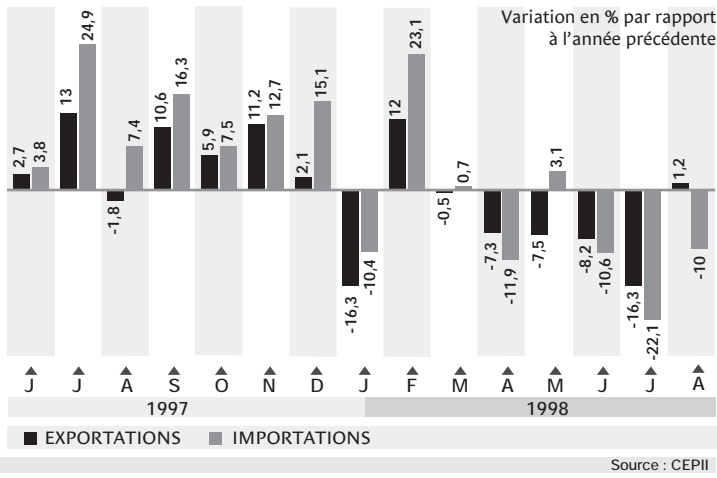
Les élections législatives de décembre 1998 ont renforcé le parti au pouvoir, le Kuomintang, ce qui est un gage de stabilité pour la politique économique et pour la politique étrangère. Le succès des partisans d'un statu quo avec la Chine populaire indique notamment que les enjeux internes sont actuellement prépondérants dans la politique de l'île.

Françoise Lemoine
Centre d'études prospectives
et d'informations internationales

▼ Croissance du PIB



▼ Le commerce extérieur taïwanais



LA MÉCANIQUE DE L'ÉCONOMIE

par Jean-Paul Betbèze

Mariages d'entreprises

Actuellement, nous vivons une rare période de consolidation financière, d'achats et de ventes de sociétés. Il y a à cela trois raisons majeures. D'abord, l'économie américaine arrive en fin de cycle. Outre-Atlantique, il s'agit d'afficher, encore et toujours, de bonnes rentabilités, via des restructurations. L'argent continue de s'intéresser aux grandes capitalisations, même chères, car les institutionnels « achètent l'indice », c'est-à-dire l'ensemble des valeurs qui figurent dans le Dow Jones ou sur le marché du Nasdaq. Du coup, ces valeurs montent, ce qui permet de payer les mariages en papier (échange de titres) et pas en argent liquide (ce qui ne serait plus possible).

Ensuite, nous sommes confrontés à des crises dans les pays émergents et à des difficultés majeures dans les entreprises traitant des matières premières ou des produits où la variable prix est très importante (ciment, etc.). Ces mouvements entraînent à la fois une baisse de la valeur des entreprises (plus vulnérables à des rachats) et une chute des prix des produits, forçant à réduire absolument les frais généraux.

Enfin, l'euro. La transparence (probable) des prix dans l'Euro-land impose d'abandonner un point de vue strictement national et nécessite de constituer des réseaux de distribution pour l'Europe en se renforçant d'abord sur son territoire, pour ensuite s'étendre. Disposer d'une part de marché supérieure permet de mieux négocier les prix en amont et d'optimiser les structures logistiques.

Derrière ces motifs spécifiques, on voit bien ce qui pousse constamment et plus généralement les entreprises à grandir :

- Gagner de l'argent en réduisant la part relative des frais de structure, de recherche, de publicité, d'informatique... Ce sont les fameuses économies d'échelle (quand l'échelle de production augmente, certains frais croissent beaucoup moins, voire restent les mêmes) ;

- Gagner de l'argent, régulièrement, en augmentant les lieux d'activité, le nombre de clients, de secteurs... et donc en réduisant le risque localisé de perte, de ralentissement conjoncturel. C'est l'effet de diversification, c'est-à-dire de meilleure répartition statistique des risques dans un plus large portefeuille. A cela s'ajoute

l'effet de marque, actif immatériel de la firme qui est d'autant plus valorisable (et valorisé) qu'il concerne un plus large public ;

- Gagner de l'argent et empêcher un concurrent d'en gagner en acquérant tel partenaire (c'est-à-dire une nouvelle part de marché). Cela pousse le concurrent soit à acquérir à son tour une entreprise, soit à organiser son propre développement à partir de rien (ce qui est en général plus lent, plus cher, et surtout plus risqué). C'est l'acquisition d'un bien économique rival ;

- Gagner de l'argent grâce à des capitaux bon marché prêtés par le banquier (ou le marché), pour autant, évidemment, que le prix d'acquisition soit raisonnable.

Mais la littérature économique souligne depuis longtemps les risques d'une telle aventure. Ainsi, un mariage n'entraîne pas forcément des économies d'échelle : d'un côté, il faut restructurer, réduire les équipes, organiser des départs, et, d'un autre, maintenir (mieux encore : accroître) le moral des troupes et faire cohabiter des cultures différentes.

Il y a de nombreux coûts sociaux, techniques, organisationnels à assumer. L'étendue de ce qu'un certain nombre de responsables doit contrôler s'accroît, avec des risques de panne, d'erreur, de défaut de vigilance. Puisque la taille de l'unité augmente, elle pourra se révéler moins réactive. Ses coûts de gestion, de management augmentent. Elle peut aussi être plus exposée à un risque : risque lié à un fournisseur, par exemple, qui se répand sur une plus large échelle (voir ainsi le risque de dépendance des équipementiers vis-à-vis de leurs sous-traitants).

Mais le risque de marché est peut-être plus important encore que le risque d'organisation : il n'est pas du tout sûr que les clients soient tous au rendez-vous et que la part des marchés soit l'addition des deux parts antérieures. Il y a ainsi des clients qui étaient déjà clients des deux entités. Il y a des clients de l'un qui ne veulent pas l'être de l'autre. Enfin, il y a des clients qui souhaitent diversifier leurs fournisseurs (produits, conseils, services, placements...) et qui iront donc voir ailleurs.

« Déséconomies » d'échelle, risques de dépendance, risque de marché, risque de « moral des troupes » : il n'y a pas de recette miracle et beaucoup de mariages se passent mal.

Il faut ajouter qu'il est abusif de traiter l'entreprise comme un tout : ses activités, les chaînes de la fonction de production, ne se prêtent pas de la même façon aux effets d'échelle. Il y a des activités qui bénéficient évidemment de la taille, d'autres peu ou pas. Le mariage creuse en fait les écarts entre métiers, fonctions, zones d'activité...

Voilà pourquoi les marchés financiers regardent avec un œil critique exacerbé les fusions annoncées : ils savent que l'on en surestime toujours les coûts et les aléas, et que l'on en surestime bien souvent les résultats. Ils savent aussi que ces mariages se passent avec une base plus faible en capital-argent libre (*free cash-flow*), pourtant indispensable lorsqu'il s'agit de réagir à la conjoncture, à une difficulté spécifique, à une innovation structurelle. C'est la métaphore bien connue du boa : l'animal est fragile après avoir mangé, tandis qu'il digère en sommeillant.

Mais la grande nouveauté est le risque croissant que fait peser actuellement sur les mariages l'anticipation de leur succès. Tout mariage se doit de créer de la valeur et, grâce aux restructurations qui s'ensuivent, se doit d'accroître la rentabilité du capital des investisseurs. Le prix social à payer, à court terme, se trouve normalement compensé, à terme, par les améliorations d'ensemble du système.

Mais si, comme on le voit actuellement, les Bourses flambent à l'annonce de n'importe quelle rumeur d'un éventuel rapprochement, les prix des transactions augmentent partout. La rentabilité supérieure à réaliser sera donc beaucoup plus difficile à obtenir - et cela alors que les marchés internationaux fixent déjà la norme de rentabilité à 15 %. En d'autres termes, le prix social du mariage croît, et donc son risque total, en liaison directe avec son prix financier... traduction de l'espoir qu'il fait naître.

Direction des études économiques et financières
du Crédit lyonnais

Les entreprises du Net flambent en Bourse

Cyberespace
Yahoo ! vaut
aujourd'hui plus de
mille fois ses résultats.
Un exemple parmi
d'autres dans ce
secteur en surchauffe

Pour les amateurs de nouvelles technologies, et d'Internet plus précisément, le 31 décembre 1998 ne fut pas seulement la fête de la Saint-Sylvestre. C'est aussi le jour où, pour la première fois, une entreprise du cyberespace, AOL, a intégré l'index des 500 de Standard & Poors, la référence de la place boursière américaine. Une consécration pour l'entreprise, mais aussi pour tout un secteur. Cette envolée témoigne de la confiance de plus en plus grande accordée par le monde économique au commerce électronique. Mais elle n'empêche pas certains de crier « Au feu » : s'agirait-il d'une surchauffe temporaire ? la bouillotte serait-elle sur le point d'exploser ?

Le mardi précédent ce référentiel, la valeur d'AOL avait été estimée à 72 milliards de dollars (62 milliards d'euros), plus que Pepsico, 57,7 milliards (50 milliards d'euros), ou General Motors : 59 milliards (51 milliards d'euros) ! Tout un symbole.

Son cas n'est pas isolé. Les cours de Bourse de sociétés liées à Internet continuent de grimper vers des sommets encore inégalés. L'Index Internet de SG Cowen, qui mesure l'évolution globale du marché des valeurs boursières du Net, a presque triplé ces trois derniers mois. Selon Renaissance Capital, une société qui analyse les cours des premières introductions en Bourse, les cours des sociétés liées au Net introduites en 1998 ont crû durant l'année de 253 % en

moyenne contre 31 % pour la plupart des autres introductions. Les évaluations publiées lors de récentes opérations de fusions-acquisitions amplifient le mouvement : en novembre 1998, lors de son rachat par AOL, Netscape, pionnier en matière de navigateur sur le Web, était valorisé 4,2 milliards de dollars (3,6 milliards d'euros). Record pulvérisé ce mois-ci : malgré des pertes de 30,2 millions de dollars (26,2 millions d'euros) en 1998, le moteur de recherche Excite vient d'être acheté 6,7 milliards de dollars (5,8 milliards d'euros) par le prestataire d'accès sur le câble @Home.

Certes, ces opérations se font exclusivement par échange d'actions. Mais contribuent-elles à la formation d'une bulle financière ou reposent-elles sur des anticipations réalistes ? Même les créateurs d'entreprises du secteur sont divisés sur ce point. Sur Bizsig, un « forum de discussion » qui leur est destiné sur Internet, ils s'en donnent à cœur joie. « Certains ac-

tifs, pendant de courtes périodes, sont mal évalués, car évalués sous le coup de l'émotion ; un système sans limites. Si l'objectif de votre entreprise est de prévoir les cours de Bourse des entreprises du Net : bonne chance !... AOL, plus valorisé que General Motors : ce n'est pas seulement insensé ; c'est totalement stupide... », ironisent les uns.

« Il est beaucoup plus facile de croître quand on est une entreprise virtuelle que quand on doit bâtir en dur. Acheter un serveur [NDLR : un ordinateur hébergeant un site Internet] est bien meilleur marché et bien plus facile que de construire une usine », leur rétorquent les autres.

Pour essayer de les départager, le plus tentant est d'utiliser une méthode classique de valorisation : celle de la capitalisation du résultat net.

CROISSANCE

Ainsi Yahoo !, le célèbre annuaire de recherche dont le site est le plus consulté au monde et qui a racheté fin janvier Geocities, vient de clore son premier exercice bénéficiaire avec un résultat net de 26 millions de dollars (22,6 millions d'euros) pour un chiffre d'affaires de 203 millions de dollars (176,5 millions d'euros). Sa valorisation atteint 31 milliards de dollars (26,9 milliards d'euros), plus de mille fois ses résultats !

Absurde ? Peut-être pas tant que cela. Car si son résultat croît de 126 % par an pendant cinq ans, la valeur d'aujourd'hui n'est plus que vingt fois les résultats estimés dans cinq ans. Toute la question est donc de savoir si un tel taux de croissance est irréaliste. Outre le fait qu'il est plus facile de grandir lorsqu'on est petit, on peut rappeler que les résultats du constructeur d'ordinateurs Dell ont augmenté de 88 % en moyenne ces cinq dernières années et ceux de Microsoft de 39 %...

Philippe Hardy, un consultant en stratégie indépendant, bon connaisseur du secteur, fait partie des sceptiques. « Il faudrait que le commerce électronique déplace une énorme part de marché pour justifier ces valeurs », estime-t-il.

Mais ceux qui regrettent amèrement aujourd'hui de n'avoir pas cru assez tôt à Microsoft ou à Yahoo ! et qui voudraient bien ne pas manquer une seconde fois une telle aubaine adoptent une attitude

plus offensive. Ils rejoignent le bataillon des visionnaires de la première heure qui ont déjà amassé une petite fortune en misant à temps sur les bons chevaux et qui ne sont pas prêts de les laisser tomber. Il s'est longtemps agi de technophiles, « des gens qui travaillaient dans l'informatique, et qui se disaient : j'utilise Yahoo ! ça marche bien, j'en prends », constate Philippe Hardy.

Mais, désormais, les investisseurs traditionnels plongent. « Certains fonds de pension américains ayant pignon sur rue s'intéressent de plus en plus aux n'importe-quoi.com », pouvait-on lire dans le *Wall Street Journal* du 29 janvier. Ils contribuent à l'augmentation des cours. Certains avec des objectifs à court terme, qui pourraient donc provoquer un retournement rapide du marché : « Les gestionnaires de portefeuille institutionnels ont appris à prendre en compte les actions Internet durant la deuxième moitié de l'année 1998 parce que les cours de ces valeurs montaient et que la performance de leur portefeuille souffrait de ne pas en détenir assez » (*Wall Street Journal* du 29 décembre 1998).

Leur confiance, et celle des investisseurs en général, repose sur une vision plus prospective. « La vraie question est de savoir quelle part du commerce mondiale Yahoo ! sera capable de prendre », insiste Olivier Douset, directeur associé de Dôme et Cie, cabinet de fusions-acquisitions spécialiste des entreprises de haute technologie.

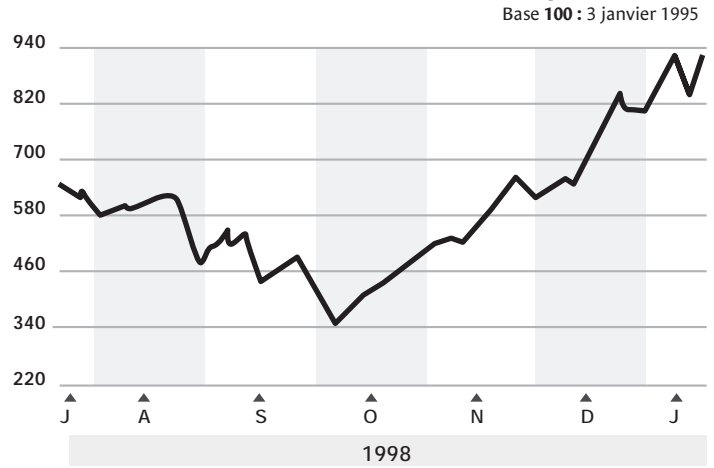
Annie Kahn

Repères

Quelques sites pour suivre le débat en ligne :

- www.nasdaq.com : la cote du Nasdaq.
- www.cowen.com : outre l'évolution des cotes des entreprises du Net, on peut y lire *The Internet Capitalist*, une excellente publication sur le sujet.
- cbs.marketwatch.com : analyse des valeurs du Net.
- www.ipodata.com : tout sur les premières introductions en Bourse.
- www.yahoo.com/info : les rapports financiers de Yahoo ; pour ceux qui voudraient refaire les calculs de valorisation.

Evolution de la valeur boursière des entreprises du Net



Pression démographique oblige, la pénurie d'eau est pour demain

Mille deux cent millions de personnes dans le monde n'ont pas d'accès direct à l'eau potable. Des études menées par l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco) révèlent qu'en Afrique les femmes et les enfants consacrent près de 40 milliards d'heures de travail par an à l'alimentation en eau potable de leur famille et de leur potager. Une meilleure répartition de cette matière première vitale sera l'un des enjeux majeurs du XXI^e siècle.

PARAMÈTRES

Dès à présent, l'inégalité est flagrante. Dix pays se partagent environ 65 % des ressources en eau potable : en Amérique du Nord, chaque personne consomme en moyenne près de 10 000 mètres cubes d'eau potable par an. Ce ratio chute à 1 000 mètres cubes en Égypte et à 260 mètres cubes en Jordanie. Si l'on estime qu'une personne a besoin de 1 700 mètres cubes d'eau par an, près de vingt pays d'Afrique et du Moyen-Orient sont d'ores et déjà en situation de pénurie. Quatre millions d'enfants meurent chaque année des maladies véhiculées par de l'eau non potable.

Selon Ismaïl Serageldin, vice-président des programmes spéciaux à la Banque mondiale, les besoins en eau potable vont augmenter en même temps que la population qui devrait, d'ici cinquante ans, s'accroître de trois milliards de personnes au moins, principalement dans le tiers-monde.

En supposant que tous les paramètres de ce changement d'échelle démographique (consommation alimentaire stable

Inégalités
Dix pays se partagent
environ 65 %
des ressources
en eau potable

par personne, irrigation agricole maîtrisée et supérieure de 40 % seulement à ce qu'elle est actuellement) soient cadrés, les besoins en eau potable « devraient néanmoins s'accroître de 17 % ». Mais « si l'on relâche un seul de ces paramètres, les besoins augmentent de 50 % ». Or, dans son état actuel, la planète est incapable de fournir pareille quantité d'eau potable.

Les conséquences écologiques de l'accroissement démographique sont redoutables : huit à dix milliards de personnes sur la Terre vont entraîner un accroissement des surfaces cultivables au détriment des forêts et de la diversité biologique de la planète.

Une meilleure captation de l'eau de pluie par l'accroissement du parc de barrages existant ne sera pas sans conséquences sur l'écologie terrestre. Mais les problèmes ne concernent pas seulement l'agriculture. La population urbaine va tripler à l'horizon 2030. Rien qu'en Inde, 360 millions de personnes seront urbanisées d'ici trente ans. Et l'alimentation en eau potable de ces mégapoles s'annonce difficile.

L'eau est un problème global dont les solutions sont locales. Chaque région représente un problème spécifique. Mais des pistes existent pour d'éventuelles solutions.

En premier lieu, la monétisation de l'eau. Les grandes compagnies d'eau occidentales doivent être encouragées à investir dans la construction et l'entretien de réseaux de distribution d'eau dans le tiers-monde. La seule manière de les convaincre est de donner un prix à l'eau, même dans les régions les plus défavorisées, et de leur assurer un soutien de l'Etat pour le cas où les populations

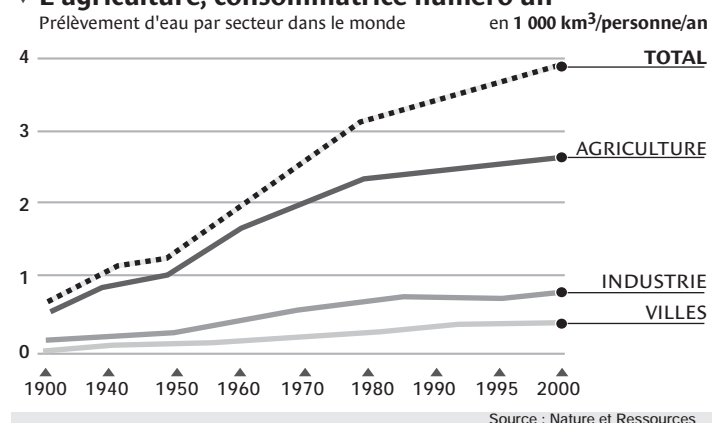
n'auraient pas les moyens de payer leur consommation. La recherche de tout progrès technologique, ensuite. L'agriculture, qui consomme 70 % des ressources d'eau disponible doit apprendre à économiser. Une « agriculture de précision » est devenue possible. Ainsi, les économies réalisées dans l'utilisation des engrais par l'emploi du système satellitaire GPS (Global positioning system) peuvent être étendues à l'eau. Les agriculteurs exploitant de vastes superficies auraient ainsi les moyens de calculer leurs besoins en eau réels, parcelle par parcelle. De même, des recherches technologiques doivent être menées pour réduire le coût de la désalinisation. L'océan fournit des quantités d'eau illimitées, mais la désalinisation est extrêmement coûteuse en énergie.

Enfin, les biotechnologies devraient être mobilisées en vue du traitement des eaux usagées et de leur réutilisation. Les recherches menées en génétique n'interdisent pas d'espérer une mutation du métabolisme de certains végétaux pour les rendre plus résistants et réduire leur besoin en eau. A terme, rien n'interdit de croire qu'il sera possible de cultiver certaines espèces dans l'eau de mer.

Les pistes de recherche ne manquent donc pas. Mais leur efficacité risque d'être réduite si aucune coordination des efforts n'a lieu. C'est aux grandes organisations internationales comme la Banque mondiale ou l'Unesco, de mener le débat et de convaincre les gouvernements, comme les différents acteurs de la société civile, d'y participer. C'est notamment à cela que s'emploie M. Serageldin.

Yves Mamou

L'agriculture, consommatrice numéro un



Scénarios pour l'avenir des retraites

par Xavier Gaullier

La concertation entreprise par le gouvernement sur l'avenir des systèmes de retraite, pose à nouveau le problème de l'âge de la retraite. Sera-t-il possible, cette fois-ci, de l'envisager d'une façon concrète et globale, c'est-à-dire en faisant face de façon cohérente à la contradiction qui existe depuis longtemps : la volonté de prolonger la vie professionnelle pour la survie financière des régimes de retraite et de raccourcir cette même vie professionnelle au nom de la compétition des entreprises ? Continuer à reculer l'âge de la retraite et en même temps à développer les cessations anticipées d'activité revient en fait à préciser de plus en plus les salariés âgés, à diminuer pour beaucoup le niveau des pensions faute de trimestres cotisés, à favoriser les plus favorisés : ceux dont l'entreprise permet une carrière longue.

Une concertation concrète et globale entre les pouvoirs publics, les entreprises, les salariés et leurs représentants est d'autant plus nécessaire que les positions des uns et des autres sont réellement schizophréniques : chacun veut à la fois des départs précoces et des départs retardés. Le débat et la négociation sur les fins de carrière et l'âge de la retraite impliquent d'avoir à l'esprit un certain nombre de données, indispensables pour faire des choix dès maintenant, sans attendre l'illusoire solution spontanée du problème vers 2005 par le changement démographique.

La situation des fins de carrière est un élément de « l'exception française » : le taux d'activité pour les 55-64 ans est extrêmement bas (43 %) ; il est de vingt points plus élevé au Royaume-Uni (64 %) et aux Etats-Unis (66 %), et de quarante points supérieur en Suède (80,52 %) et au Japon (85,6 %). Par ailleurs, au moment de la liquidation de la retraite, seulement un tiers des personnes concernées sont encore actives. Il y a vingt ans, la durée moyenne de la vie active était de quarante-cinq ans et celle de la retraite de quinze ans ; elle est maintenant respectivement de quarante et vingt ans : allons-nous vers un cycle de vie où la retraite durerait autant que la vie professionnelle (trente ans pour chacun) ?

Les fins de carrière ne se définissent plus par les seules cessations anticipées d'activité, mais par une déstabilisation aux multiples visages pendant la dernière décennie de la vie professionnelle ; tout se passe comme si les entreprises se demandaient : « Que faire avec les plus de cinquante ans ? », comme s'il se créait un « risque fin de carrière » de moins en moins cou-

vert socialement, à cause de la diminution des financements publics. On a également dit et répété que les cessations anticipées d'activité étaient liées à la faible productivité individuelle des salariés âgés et donc qu'on les arrêterait en développant la formation, en améliorant les conditions de travail, en créant des emplois spécifiques liés à l'âge, en aménageant le temps de travail... Les résultats ne sont pas là, et pour cause. Si cette raison vaut dans certains secteurs (certains métiers de l'automobile, par exemple), elle ne vaut guère dans la plupart des cas. L'analyse des processus de décision dans les entreprises concernant les plans sociaux et les préretraites le montre bien. D'ailleurs les préretraites, il faut le rappeler, sont liées à un âge (57 ans, 55 ans...), que vous soyez productif ou improductif.

Les raisons de fond sont à chercher ailleurs, d'abord au niveau des entreprises, et aussi maintenant auprès des salariés eux-mêmes. Au-delà des « effets d'aubaine » liés aux financements publics, la question des fins de carrière est liée aux problèmes de restructuration mais aussi, de plus en plus, à la recherche de gains de productivité pour les entreprises qui se portent bien, aux sureffectifs, à la diminution de la masse salariale ; à la volonté aussi de rajouter la pyramide des âges et de développer la flexibilité (remplacer des contrats à durée indéterminée par des contrats à durée déterminée, modifier la grille salariale).

Parallèlement, les salariés qui ont vécu les premières cessations anticipées d'activité comme des licenciements y sont maintenant attachés, pour beaucoup, comme à un droit acquis : toutes les études et sondages font état d'un souhait massif de terminer la vie professionnelle plusieurs années avant 60 ans. La vie professionnelle est dévalorisée, la « retraite » valorisée. Les mesures d'âge sont plus populaires que les 35 heures.

Le problème de l'âge de la retraite est souvent posé de façon simpliste, comme s'il suffisait de le déterminer à partir d'une étude démographique : en 2040, nous dit-on, la retraite devra être à 70 ans... En réalité, l'âge réel de la retraite est au confluent de multiples dimensions : démographiques, mais aussi économiques, sociales, politiques et culturelles ; il est défini par un arbitrage collectif entre les intérêts divergents et évolutifs.

Le terrain est fortement balisé. On sait maintenant qu'on ne retrouvera pas le modèle de carrière et de protection sociale de la période fordiste des « trente glorieuses ». On sait aussi que

toute décision d'allonger unilatéralement la vie professionnelle pour sauver les retraites est vouée à développer la précarité des salariés âgés. On sait enfin que le problème de fond des retraites, ce n'est pas celui des rapports entre répartition et capitalisation, mais l'organisation des temps sociaux (travail et hors-travail) et la gestion des revenus (salaires, transferts, épargne) sur l'ensemble du cycle de vie, entre les âges et les générations, entre les actifs et les retraités certes, mais aussi entre les classes d'âge de la population active.

Déterminer l'âge de la retraite, c'est finalement articuler les modalités de la retraite de demain avec les nouvelles modalités de l'emploi et des carrières. La société de services de demain sera caractérisée par des carrières flexibles et discontinues, par la mobilité et les changements de métier, par des compétences tertiaires acquises au travail mais tout autant dans le hors-travail, par des formes d'emplois divers et des sources de rémunération hybrides dans la mesure où tous les besoins de services ne sont pas solvables spontanément par le marché. Du coup, la protection sociale devra être davantage centrée sur le développement de l'employabilité et de la formation tout au long de la vie que sur les avantages des droits acquis et de l'ancienneté, tout en assurant une certaine continuité aux revenus.

Dans cette perspective, certains envisagent des « emplois-vieux » parallèles aux emplois-jeunes, des préretraites limitées à des critères sociaux (pénibilité du travail...), du travail à temps partiel diversifié, ou des « bridge jobs » (emplois passerelles) comme aux Etats-Unis entre l'emploi principal et jusqu'au-delà de la retraite. Il faudrait plutôt s'interroger sur l'organisation de la carrière elle-même : promouvoir des congés sabbatiques à fin de recyclage, financés en partie par les régimes de retraite, dans la mesure où la durée du congé repousserait d'autant le départ en retraite ; remettre en question le lien entre salaires et âge qui favorise l'exclusion des salariés âgés ; négocier la réduction du temps de travail hebdomadaire (les 35 heures) avec un prolongement de la carrière au lieu de continuer à la réduire. Quant aux formes multiples de pluriactivité qui se développent, favoriser leur existence à tous les âges et pour tous, et pas seulement pour les jeunes, les vieux, les femmes.

La retraite de demain, sauf à développer massivement le minimum vieillesse, sera plurielle en liaison avec une carrière, elle aussi, plurielle. Cela signifie, selon des modalités à négocier, que les sources de revenus pour chacun des retraités seront un mélange de retraite obligatoire, de plan épargne retraite, d'assurance privée, de patrimoine et de salaires, ce qui existe déjà dans de nombreux pays.

Xavier Gaullier est sociologue, chercheur au Centre national de la recherche scientifique (CNRS).

LIVRES

par Bernard Arnaud

L'argent, bon serviteur et mauvais maître

LES NOUVELLES FRONTIÈRES DE L'ARGENT
de Bernard Perret
Seuil, 295 p., 130 F, 19,82 euros

Notre époque consensuelle raboterait-elle les ambitions ? C'est ce que l'on entend souvent. Cela est partiellement vrai. Encore faut-il que ce jugement ne serve pas de prétexte à ignorer tout ce qui se fait et s'écrit de neuf. Il y a encore des économistes qui pensent ! Bernard Perret, administrateur de l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), le prouve. D'ambition, il n'en manque pas puisqu'il entend « contribuer au renouvellement de la critique du capitalisme ». Sa thèse est à la fois simple et audacieuse. Nous peinons à envisager le lien social autrement que sous la forme monétaire.

Dessinant les contours de la nouvelle « civilisation de l'argent », l'auteur constate que l'argent ne cesse de conquérir de nouveaux territoires. Il devient la mesure de tout échange et de toute valeur. Or « la monétarisation plus ou moins imposée de l'existence quotidienne a pour conséquence d'accroître la marginalisation et la dépendance économique des couches les plus défavorisées ». La comptabilité nationale, rappelle Bernard Perret, est trompeuse. Elle élimine le non-monétaire. Peut-on pour autant abandonner la « religion du taux de croissance » ?

Mais l'auteur ne s'en tient pas à cette critique, que formule depuis longtemps la « troisième gauche ». Il examine aussi les défis nouveaux posés par la financiarisation. Par exemple : qui est aujourd'hui propriétaire de l'entreprise ? Celle-ci ne représente-t-elle qu'une valeur financière ? Ou bien est-elle une communauté de travail ? Avec le « corporate governance », ou gouvernement d'entreprise, la confusion est grande. Le capital (de l'entreprise) est disséminé entre une multitude d'actionnaires. Les salariés-exploités d'aujourd'hui seront-ils les rentiers-exploiteurs de demain ?

Qu'est-ce que l'argent peut acheter et ne pas acheter ? Telle est la question. Le pouvoir d'attraction du marché n'est pas sans lien avec la démocratie et son idéal d'égalité. Le développement de la société de consommation est perçu aujourd'hui comme une conquête démocratique.

Certains aspects de la monétarisation du monde donnent le vertige. « La notoriété (quelle qu'en soit la cause : être un truand notoire, ou mère de sextuplés, avoir été pris en otage ou avoir subi les assauts galants du président des Etats-Unis) se monnaie de plus en plus rapidement et cyniquement. » Qui est sûr de résister aux sirènes ?

« L'expansion du marché » dans des domaines comme la santé ou les retraites est prévisible. Là encore, se dessine déjà un nouvel « ordre monétaire ». Or tout le monde n'a pas vocation à se passionner pour les cours de la Bourse, ni à gérer sa retraite future en comptable avisé.

La culture marchande gagne du terrain. Pourtant, comme le note Bernard Perret, reprenant une expression de Braudel, il n'y a pas de société viable à long terme sans « économie du rez-de-chaussée » : se nourrir, se loger, s'occuper des enfants, des vieux, se distraire, et, pourquoi pas, créer des œuvres d'art... L'histoire de notre civilisation matérielle, soulignait Braudel, ne saurait être confondue avec celle des échanges monétaires.

Finalement, l'auteur se prononce pour une conception plus communautaire de « l'idéal démocratique ». Il rejoint sur ce point le philosophe Charles Taylor. La thèse est discutable, et sera discutée. Elle est manifestement dans l'air.

PARUTIONS

● LES GRANDES ÉCONOMIES EUROPÉENNES, de Jacques Mazier

Croissance exceptionnelle au cours des « trente glorieuses », montée du chômage de masse, intégration économique et monétaire croissante : de la reconstruction d'après-guerre au passage à la monnaie unique, les principales économies européennes ont connu les mêmes grandes évolutions. Pour autant, les trajectoires nationales, observe Jacques Mazier, ont été fort différenciées ; tout en se transformant, les modèles nationaux ont persisté : érosion et résistance du modèle allemand, épuisement sans renouvellement du modèle français, habileté italienne, « stop and go » et thatchérisme britannique, corporatisme et libéralisme espagnol.

Certes, au terme d'un douloureux processus de convergence monétaire, une nouvelle donne se dessine avec le passage à l'euro. Pour l'ancien chargé de mission à la direction de la prévision et au commissariat général au Plan, les risques de déséquilibre n'en demeurent pas moins réels. Salaires, budget, protection sociale, formes d'intervention publique : autant de domaines où, démontre-t-il, la convergence est loin d'être acquise. (La Découverte, « Repères », 128 p., 49 F, 7,5 €.)

● « MOUVEMENTS »

La revue *Mouvements* entend s'opposer à l'« idéologie néolibérale » sans se cantonner à la « théorisation d'attitudes résistances, sentimentales (...) ». C'est sur ces bases qu'elle publie un dossier sur la flexibilité. Celle-ci, selon *Mouvements*, ne serait pas « par nature » une source d'efficacité économique, ni une solution miracle au chômage. La « financiarisation » de la gestion des entreprises est, elle aussi, dénoncée.

Une réflexion sur l'impact de la réduction du temps de travail souligne que celle-ci contribue souvent à accentuer la situation défavorable des femmes dans le partage des tâches domestiques. Les dangers que comporte la flexibilisation dans une société qui fonctionne en flux tendus sont passés en revue.

Pour Gérard Alezard, président du groupe CGT au Conseil économique et social, le syndicalisme doit « sortir de la seule contestation » et faire des propositions afin de ne pas laisser le champ libre aux objectifs patronaux en matière d'organisation et de flexibilité. (N° 2, janvier-février 1999, La Découverte, 160 p., 75 F, 11,4 €.)

● « L'ÉCONOMIE POLITIQUE »

Revue trimestrielle publiée à l'initiative de l'association des lecteurs d'*Alternatives économiques*. Au sommaire, deux dossiers : l'économiste, conseiller du prince, et l'Europe après l'euro. (N° 1, 1^{er} trimestre 1999, 116 p., 65 F, 9,9 €.)

● « RISQUES ». Les cahiers de l'assurance

Au sommaire, société : rente et risque (entretien avec Dominique Strauss-Kahn, ministre de l'économie) ; techniques : le risque pays ; analyses : risque et environnement, la question des déchets. (N° 36, octobre-décembre 1998, 150 p., 190 F, 29 €.)

● « SOCIÉTAL ». L'analyse trimestrielle des réalités économiques et sociales

Au sommaire, les leçons de la crise financière (contribution de Michel Camdessus, directeur général du Fonds monétaire international), écologie contre libéralisme, éclairages sur la richesse des nations. (N° 23, décembre 1998, 144 p., 125 F, 19 €.)

La crise accélère les dynamiques régionales

Depuis que l'Asie n'est plus un miracle et que les pays émergents tombent comme des châteaux de cartes sous l'effet de la crise financière, les experts en risques pays sont devenus des vedettes, dont les entreprises et les banquiers déboussolés par leurs déboires dans les terres lointaines s'arachent conseils, analyses et prophéties. Sur ce créneau très ciblé, la Compagnie française d'assurances pour le commerce extérieur (Coface) occupe le devant de la scène. Elle a attiré nombre d'auditeurs lors de son colloque annuel qui s'est tenu le 26 janvier à Paris.

Il faut dire que la Coface convie toujours les pointures de la profession et a le chic pour dégoter quelques orateurs inconnus dont les titres laissent d'emblée deviner qu'ils ne peuvent avoir qu'un avis autorisé sur le sujet. Ainsi, cette année, pouvait-on croiser Kenneth Courtis, le chef économiste de la Deutsche Bank pour l'Asie, Jean-François Bayart, le directeur du Centre d'études et de recherches internationales (CERI), aux côtés de Sergueï Aleksachenko, ancien vice-gouverneur de la Banque centrale de Russie, et de Loyiso Malunga Jiya, directeur d'une start-up en Afrique du Sud.

EMPRISE AMÉRICAIN

Comme à l'accoutumée, le ministre français de l'économie est venu, au cours du déjeuner, adresser ses encouragements aux aventuriers des temps modernes qui, en l'espace de moins de deux ans, ont eu à braver trois crises : asiatique, russe et maintenant brésilienne. Cette année, Dominique Strauss-Kahn s'est encore voulu rassurant. Bercy ne réduira pas la voiture sur sa politique d'assurance-crédit, dont la gestion revient d'ailleurs à la Coface. Les lignes de crédits garantis par l'Etat destinés soit aux grands contrats, soit à pousser les entreprises françaises sur les mar-

Colloque
Beaucoup d'analyses
et moins de
prospectives : cette
année, la prudence
était de mise chez les
experts de la Coface

chés difficiles ne seront pas amputés. Comme lors de sa précédente édition, le colloque fut consacré à disséquer les mécanismes et les conséquences de la crise. Beaucoup d'analyses et moins de prospectives. Les experts ont préféré rester prudents. Certaines interventions n'en méritent pas moins d'être signalées.

Ainsi celle de Christophe Cordonnier, responsable risques pays au Crédit agricole-Indosuez, sur l'Amérique latine et celle de Gérard Wild, du Centre d'études prospectives et d'informations internationales (Cepii), sur l'Europe centrale et orientale. Au moment de la crise russe, en août dernier, comme au moment de la crise brésilienne, deux questions se sont posées. La Russie allait-elle entraîner ses anciens satellites dans la débâcle ? Et, dans le cas du Brésil, comment les Etats-Unis seraient-ils affectés par l'effondrement du géant latino-américain ?

Les analyses de Gérard Wild et Christophe Cordonnier permettent d'éclairer deux dynamiques régionales opposées. Dans le premier cas, la crise financière va précipiter l'émancipation déjà bien engagée des Républiques d'Europe centrale vis-à-vis de leur ancienne puissance tutélaire, feu l'Union soviétique.

A l'inverse, la crise latino-américaine va accélérer la dollarisation de la zone. Car les Etats-Unis, dont le monopole monétaire vient d'être remis en question par la création de

l'euro, vont profiter de l'affaiblissement du Brésil pour renforcer leur emprise sur le continent. « Il est difficile d'imaginer que la proposition argentine d'échanger le peso contre le dollar américain ait pu être formulée sans l'accord des plus hautes autorités américaines », explique Christophe Cordonnier. La crise brésilienne est un problème pour les Etats-Unis compte tenu des liens économiques importants avec ce pays, mais elle est aussi une opportunité pour les Américains d'accélérer leur projet de bloc régional. »

Le Brésil est dans une situation d'autant plus délicate à l'égard de Washington que, sans l'activisme du Trésor américain auprès du Fonds monétaire international, le plan d'aide de 41,5 milliards de dollars (36 milliards d'euros) n'aurait certainement pas été bouclé aussi rapidement.

A l'Est, c'est l'ancienne puissance – la Russie – qui se trouve en difficulté, alors que ses voisins font plu-



Christophe Cordonnier

● A trente-sept ans, Christophe Cordonnier dirige l'équipe de recherche risques pays du Crédit agricole-Indosuez depuis 1997.

● Ancien élève de l'Ecole normale supérieure, il est agrégé d'histoire et également docteur en histoire économique. Il participe par ailleurs au comité éditorial de la revue *Problèmes d'Amérique latine* (La Documentation française).

tôt office de bons élèves. Une première surprise, d'abord, de l'aveu de Gérard Wild. Les Républiques d'Europe centrale ont beaucoup mieux résisté que prévu à l'effondrement de l'économie russe. Certes, les Bourses de Hongrie et de Pologne ont accusé le choc au lendemain de la dévaluation du rouble, le 17 août 1998. En quelques semaines, elles ont décroché de près de 30 % et les monnaies ont été attaquées. Mais la situation s'est depuis redressée.

ÉMANCIPATION

Comment expliquer cela ? « Il existe encore des dépendances vis-à-vis de la Russie », explique Gérard Wild, mais elles sont devenues relativement moins importantes que les liens tissés avec l'Union européenne. » Les dépendances financières sont ainsi très réduites. Seul accident constaté : la faillite, en septembre, d'une banque lettonienne, la Latvian Capital Bank, due à ses engagements sur les titres russes.

Sur le plan commercial, l'exposition est élevée pour les Républiques baltes (20 % des exportations de la Lettonie et 30 % de celles de la Lituanie dépendent de la Russie) mais moindre pour les pays les plus avancés dans leur rapprochement avec l'Union européenne (7 % pour la République tchèque, 10 % pour la Pologne). Ainsi, conclut Gérard Wild, « le ralentissement de la croissance dans l'Union européenne et la concurrence accrue des pays asiatiques auront davantage d'influence sur ces pays que les difficultés de la Russie ».

La résistance du bloc de l'Est pourrait au moins avoir une conséquence : inciter les investisseurs à venir placer une partie de leurs capitaux flottants dans ces pays voués, à terme, à une intégration à l'Europe des Quinze. D'ailleurs, selon une récente étude de Morgan Stanley, ce mouvement est déjà perceptible.

Laurence Caramel

DÉPÊCHES

● **JEUNES DIPLÔMÉS.** L'Association pour l'emploi des cadres (APEC) vient de publier la deuxième édition de *Pilote jeunes diplômés*, guide méthodologique destiné aux étudiants à la recherche d'un emploi. La méthode utilisée est celle des *fasq* (*frequently asked questions*), chaque chapitre s'efforçant de répondre – à partir d'interviews de consultants de l'APEC, de statistiques ou d'exercices pratiques – à l'une des questions que sont censés se poser les jeunes diplômés, depuis « comment démarrer ma recherche ? » à « comment entamer ma période d'essai ? ». Renseignements : dans tous les centres APEC (liste sur le 3615 APEC ou, sur Internet, www.apec.asso.fr), 70 F TTC + 30 F de port.

● **PATRONS.** Chez les jeunes créateurs d'entreprise, la mode n'est plus au « requin », mais au « dauphin ». Une étude réalisée pour le Salon des entrepreneurs par Euro PME auprès de 1 344 répondants sur un échantillon représentatif de 10 000 créateurs montre qu'ils ne cherchent ni un statut valorisant ni des revenus maximum, mais qu'ils veulent ne dépendre de personne et combiner épanouissement personnel et passion professionnelle. Ils investissent surtout dans les services et dans le commerce. Renseignements : 01-56-54-27-05.

AGENDA

● **ORIENTATION.** Comme chaque année, l'une des plus grandes manifestations d'information et d'orientation à destination des jeunes collégiens et lycéens, l'Aventure des métiers (100 000 visiteurs attendus), se déroulera du 4 au 9 février à la Grande Halle de La Villette, à Paris. Nouveautés cette année : la présence accrue d'entreprises et le choix d'un thème auquel il est de plus en plus difficile d'échapper, la société de l'information et de la communication. Renseignements : 01-40-20-03-90 ou http://Aventure-des-metiers.com

● **MULTISALARIAT.** Convaincu de l'avenir du salariat à temps partagé entre plusieurs employeurs, André Jourdain, sénateur du Jura et initiateur d'une proposition de loi visant à éliminer les obstacles juridiques au développement de cette formule, organise le 8 février au Sénat, à Paris, un colloque sur « Le temps partagé dans une logique de compétences » au cours duquel les intervenants témoigneront d'expériences pratiques, en France et en Europe, évalueront leur ampleur et s'interrogeront sur les conditions de leur développement. Renseignements : 03-84-52-59-90.

● **EURO.** Pour la première fois depuis cinquante ans, l'hégémonie du dollar se trouve menacée par la création de l'euro. La guerre du dollar et de l'euro aura-t-elle lieu ? La stabilité du système monétaire et de l'économie mondiale en seront-elles affectées ? L'ESC Bordeaux organise, le 9 février, un débat animé par Serge Marti, rédacteur en chef adjoint au *Monde* et responsable du « Monde Economie ». Renseignements : 05-56-84-55-58.

● **INTERNET.** Marketing, commerce électronique, recrutement, communication de et dans l'entreprise ou l'organisation, sécurité des données, services aux clients, formation : aucun de ces domaines n'échappe à la mise en réseau électronique. Le Salon On line, solutions Internet, dont la cinquième édition se tiendra du 9 au 12 février à Paris, propose une vingtaine de conférences spécialisées et une quinzaine de démonstrations d'exposants. Renseignements : www.online99.integra.fr

● **NOUVEAUX EMPLOIS.** Intérim, télétravail, multisalariat, temps partagé, externalisation des tâches, détachement, mais aussi contrats aidés de tous types : les entreprises disposent d'une gamme de plus en plus étendue de formes d'emploi. Le Salon professionnel des nouveaux emplois, les 10 et 11 février à Paris, se veut l'occasion, pour les dirigeants de PME-PMI ou les DRH de grandes entreprises, de s'informer, en une conférence et quinze ateliers-débats, sur ces opportunités. Renseignements : 02-40-73-50-20.

● **SERVICES PUBLICS.** Répondre aux besoins des usagers, améliorer la qualité du service, maîtriser la gestion et les coûts, redéfinir les responsabilités des agents : les services publics ont entamé des mutations que leur réputation d'immobilisme dissimule aux yeux de l'opinion. L'Association nationale des directeurs financiers et de contrôle de gestion consacre ses « deuxièmes assises de la modernisation des services publics » aux « leviers de la réussite » de ces mutations. Renseignements : 01-42-27-93-33.

● **DROIT DU TRAVAIL.** La mondialisation de l'économie, tout comme l'unification monétaire européenne, présente des risques de dumping salarial et social mettant à mal les législations du travail de niveau national. Les développements d'une législation sociale européenne, l'accroissement du rôle du Bureau international du travail peuvent-ils constituer des alternatives plausibles ? Telles sont les questions qui seront abordées lors de la conférence sur « le droit du travail dans le cadre de la mondialisation » organisée par l'Association européenne des juristes pour la démocratie et les droits de l'homme dans le monde les 6 et 7 mars à Paris. Renseignements : 00-49-211-444-001/049.

SUR INTERNET

● **ASSOCIATIONS.** Afin de préparer les « Premières assises nationales de la vie associative », qui se tiendront à Paris les 20 et 21 février, le site animé par la Délégation interministérielle à l'innovation sociale et à l'économie sociale (Dièses) et le Conseil national de la vie associative (CNVA) a ouvert une série de forums sur les thèmes qui seront abordés aux assises : bénévolat et salariat, relations avec les pouvoirs publics, Europe, citoyenneté associative, place des femmes, création d'emplois... La navigation est un peu compliquée par l'abondance des liens de retour en arrière, mais le site propose quelques textes de référence (en particulier la circulaire du premier ministre et l'instruction fiscale de septembre 1998), des liens avec d'autres sites intéressant le monde associatif et des bibliographies, ces deux dernières rubriques pouvant être alimentées par les internautes eux-mêmes. Adresse : www.vie-associative.gouv.fr/

● **AUDIOVISUEL.** Le site d'Auviscom, organisme paritaire agréé collecteur des fonds de la formation professionnelle pour les métiers de l'audiovisuel et des télécommunications, offre une rubrique emploi réservée exclusivement aux jeunes de moins de 26 ans recherchant des contrats de qualification. Les candidats déposent un CV, qui reste en ligne pendant trois mois maximum, et que les employeurs, ainsi que les organismes de formation, peuvent consulter. Au 26 janvier, il n'y avait que quatre CV, mais le service venait d'ouvrir. Le site comprend par ailleurs des informations pour les salariés et les employeurs en matière de formation professionnelle. Adresse : www.auviscom.asso.fr/

● **DAVOS.** Des sessions plénières du Forum de Davos, ainsi que les conférences de presse, sont transmises en vidéo et en direct sur le site de la conférence économique mondiale qui se tient à Davos du 28 janvier au 2 février. On trouve également sur le site le résumé quotidien des différentes interventions, ainsi que des liens vers d'autres sites pertinents. Adresse : live99.weforum.org

Aux Pays-Bas, le nombre d'inaptes au travail se transforme en cauchemar social

LA HAYE
de notre correspondant

Comment une idée générale peut-elle se transformer en cauchemar politique, sinon social ? Les partenaires sociaux néerlandais, les experts des partis politiques, les assureurs privés et bien d'autres acteurs de la loi sur l'incapacité de travail (WAO) n'ont plus le temps de se poser cette question. Alors que l'on croyait le problème en voie de règlement, les récentes statistiques montrent que le nombre de bénéficiaires de cette assurance, sans équivalent en Europe, est en pleine croissance, après des années de baisse lente, mais régulière. Ce retour de manivelle est inquiétant, tant pour la sécurité sociale néerlandaise que pour l'équilibre de la coalition de centre gauche au pouvoir.

MANNE ÉCONOMIQUE DU GAZ

Quelques chiffres et un retour en arrière s'imposent pour comprendre l'ampleur du problème. Introduite en 1967, la WAO garantissait jusqu'à la retraite au moins 70 % du salaire aux personnes contraintes de quitter leur emploi pour des raisons physiques ou psychologiques. On estimait à 200 000 au maximum le nombre de bénéficiaires potentiels. La conjoncture le permettait, pourquoi s'en priver, pensaient alors la plupart des partis, quasi unanimes.

Treize ans plus tard, plus de 11 % de la population active bénéficiaient de la WAO. Le 3 septembre 1990, le premier ministre d'alors lâche dans un discours : « *La Hollande est malade.* » Ruud Lubbers assène que la société néerlandaise ne peut plus se payer le luxe d'entretenir presque 900 000 actifs sous le régime de la WAO. Comment en est-on arrivé là ?

Pendant les années de crise, patrons et syndicats ont trouvé dans la WAO un moyen de réduire les effectifs en douceur. Les salariés payant les cotisations, c'était tout bénéfice pour les premiers. Quant aux syndicats, ils faisaient passer plus facilement auprès de leur base la pilule des dégraissages massifs. Au bout du compte, la

Dérive
Près de 900 000 actifs néerlandais bénéficiant d'une assurance-invalidité se sont retirés du marché de l'emploi

pression de la WAO sur les salaires (les employés versant 13 à 15 % de leurs revenus bruts à la WAO) est devenue si élevée qu'il fallut intervenir, et vite.

En fait, les mesures prises n'ont fait baisser la courbe qu'à partir de la mi-1993, après avoir frôlé la barre des 925 000. Nombre de « WAOers », selon la terminologie appliquée aux bénéficiaires de la loi, ont été « réexaminés » et, si possible, contraints de reprendre un travail correspondant à leur état de santé. Parallèlement, la durée et la hauteur des indemnités ont été renégociées.

A la mi-1996, le nombre de bénéficiaires était proche de 850 000. C'était encore beaucoup, mais, l'économie s'étant améliorée, la WAO disparaissait de la liste des priorités des partenaires sociaux.

Comme d'autres secteurs de la couverture sociale, la WAO est partiellement privatisée le 1er janvier 1998. Désormais, ce n'est plus

Repères

- Le taux de chômage aux Pays-Bas est passé de 12 % en 1983 à 5,2 % en 1997, et 3,7 % en septembre 1998 (dernière donnée disponible, corrigée des variations saisonnières).
- A comparer à une moyenne de 9,8 % pour l'Europe des Quinze et à 11,9 % pour la France.
- La population active néerlandaise (6,5 millions de personnes en 1995) a crû régulièrement : 1,4 % par an en

l'employé mais l'employeur qui cotise. Moins l'entreprise compte de « WAOers », moins ses primes sont élevées. L'objectif est clair : responsabiliser les patrons.

Faut-il voir dans ce transfert des charges, du salarié vers l'employeur, la raison du cri d'alarme lancé par Hans Blankert, président de la fédération des entreprises VNO-NCW ? Sans doute. Hans Blankert a profité de son discours du Nouvel An pour attirer l'attention des Néerlandais sur le fait que le nombre d'allocataires est remonté à 896 200.

Les causes ? Pour le patronat, le phénomène résulte d'un assouplissement discret des critères de contrôle qui réduit le nombre de retours au monde du travail. S'ajoute le fait que, depuis 1998, les fonctionnaires bénéficiant de la WAO sont désormais recensés comme tels. Hans Blankert réclame donc des mesures rapides. Sinon, déclare-t-il en substance, il faudra renégocier la hauteur et la durée des indemnités.

VISITES MÉDICALES

Le parti libéral VVD, membre de la coalition au pouvoir, soutient le VNO-NCW. Mais le premier ministre travailliste, Wim Kok, rappelle deux passages du programme commun de gouvernement : d'une part, il est question d'économiser 300 millions de florins (136 millions d'euros) sur le budget de la WAO, estimé à 20 milliards de florins (9,1 milliards d'euros) pour 1999 ! D'autre part,

moyenne entre 1984 et 1997, avec une pointe de 1,9 % en 1995.

- Les excellentes performances des Pays-Bas dans le domaine du chômage s'expliquent en partie par l'importance du nombre de personnes retirées du marché du travail. En 1995, par exemple, le nombre de chômeurs indemnisés ou bénéficiant d'allocations de fins de droit s'élevait à 773 000 personnes. La même année, le nombre de bénéficiaires de la WAO s'élevait à 853 000.

Des apprentis français sur le chantier de Grand Bassam, en Côte d'Ivoire

Dès le matin, la température grimpe jusqu'à 32 degrés sur le chantier de Grand Bassam, une ville située à une quarantaine de kilomètres d'Abidjan (Côte d'Ivoire). A 13 heures, les jeunes doivent s'arrêter de travailler. Il fait trop chaud. Au programme de l'après-midi : sieste, courrier, papotages, balades...

Certes, ils sont là pour construire une Maison des apprentis. Mais le but premier de cette opération menée par l'organisation non gouvernementale (ONG) Apprentis bâtiment du monde (ABM) est de donner l'occasion aux quatorze apprentis français et aux vingt-six élèves ivoiriens de se rencontrer et d'échanger. Les jeunes sont encadrés par des accompagnateurs des deux pays et par une entreprise locale de bâtiment. Sur place, c'est le Fonds de développement de la formation professionnelle (FDFP) de Côte d'Ivoire, membre d'ABM, qui assure la coordination de l'opération.

GÉOBÉTON

Les Français, élèves en classe de brevet professionnel (niveau IV) des centres de formation d'apprentis (CFA) d'Auxerre et de Pont-à-Mousson, sont arrivés le 18 janvier. Par vagues successives, cinq CFA viendront apporter leur pierre au chantier de Grand Bassam, qui s'étale sur trois ans, de 1998 à 2000, chaque groupe de Français effectuant un séjour de trois semaines. Les jeunes Ivoiriens sont, quant à eux, issus de quatre lycées techniques. La dernière phase devrait également réunir, l'an prochain, des apprentis canadiens.

L'aventure africaine des CFA français du bâtiment débute en 1992, avec une opération humanitaire destinée à répondre à un besoin urgent : construire un atelier de for-

Expérience
Depuis sa fondation, en 1993, l'organisme Apprentis bâtiment du monde a participé à plusieurs projets en Afrique

mation en trois semaines. « *L'unique établissement existant était une paillette* », se souvient Daniel Gombert, secrétaire d'ABM et chargé du développement au CFA d'Auxerre. Seuls des apprentis français étaient alors présents, avec leurs accompagnateurs, sur ce chantier dont ils avaient l'entière maîtrise.

L'opération, dont le coût atteindra 500 000 francs, a été réalisée avec « *très peu de subventions* », précise Daniel Gombert, dont celles du Comité central de coordination de l'apprentissage (3CA) et du conseil régional de Bourgogne. Ce dernier, depuis, n'apporte plus de subsides. Des entreprises de l'Yonne ont modestement participé financièrement ; des tee-shirts aux motifs africains ont été vendus... pour boucler le budget.

C'est de cette expérience qu'est née ABM, en 1993. L'organisme, qui réunit aujourd'hui trente CFA dispersés dans toute la France, a depuis participé à plusieurs chantiers en Afrique, impliquant environ deux cents apprentis français. Mais il a toujours du mal à réaliser les montages financiers.

« *Nous apprenons beaucoup*, dit Mamoud, élève du CFA de Pont-à-Mousson, actuellement à Grand Bassam. *Ici, la mise en œuvre est plus manuelle qu'en France.* » Les Ivoiriens ont « *un petit manque de maté-*

riel, vite comblé par leurs astuces et recettes miracles

, souligne Ugo Spalletti, son formateur. *Ce qui est une bonne expérience pour nos jeunes.* » Ces derniers ont découvert un matériau nouveau : le géobéton. Constitué de latérite et de ciment, il sert à fabriquer des briques, mises ensuite sous presse et séchées au soleil. « *Un jeune Français a fait son mémoire sur ce matériau* », se félicite Charles Assoumou, conseiller en développement du FDFP. Pour poser ce matériau assez friable, les jeunes Ivoiriens, qui en ont l'habitude, « *étaient à l'aise*, observe Daniel Gombert. *Tandis que les jeunes Français ont ramé.* » A d'autres occasions, c'est l'inverse.

Avec le recul, Rodolphe, vingt ans, qui était en Côte-d'Ivoire l'an passé, estime que ce séjour africain ne lui a « *rien apporté sur le plan*



Daniel Gombert

● Diplômé d'un CAP de compositeur-typographe, Daniel Gombert n'a exercé ce métier que deux ans. Son goût du contact avec les jeunes, révélé chez les Eclairiers de France, l'orienta vers le diplôme d'Etat de formation à l'animation (DEFA).

● En 1971, il est éducateur dans des centres de formation d'apprentis, avant d'être chargé du développement de celui d'Auxerre.

le texte stipule expressément qu'il n'est pas question de toucher aux indemnités.

En revanche, annonce est faite d'un plan, pour les semaines suivantes. Ce rôle difficile est dévolu à Hans Hoogevorst, le secrétaire d'Etat aux affaires sociales, qui – le détail est piquant –, lorsqu'il était député libéral, militait pour une réduction des indemnités des WAOers... Aujourd'hui, il n'est plus question que de prévention, d'accroître les contrôles, et de favoriser la réintégration des bénéficiaires de l'assurance-invalidité. Hans Hoogevorst souhaite instaurer des « *normes objectives et uniformes* » pour les visites médicales obligatoires avant toute décision. Il annonce également une enquête sur le taux élevé (30 %) d'allocataires pour raisons psychiques. Le gouvernement veut enfin augmenter la fréquence des contrôles des médecins du travail, et promouvoir les emplois pour les personnes partiellement en incapacité de travail.

Il y a peu, l'opposition chrétienne-démocrate, le parti du premier ministre et même une association regroupant des bénéficiaires de la loi ont déposé leur propre plan de réduction du nombre d'allocataires. Ces questions feront l'objet d'un débat, puis d'un vote de la seconde Chambre du Parlement, début mars.

Pourtant, même si ces mesures se révélaient rapidement efficaces, le secrétaire d'Etat prévoit que le nombre de WAOers augmentera jusqu'à 930 000 en 2002. « *Ce chiffre serait plus élevé si nous restions les bras croisés* », se défend-il, avançant entre autres le vieillissement prévu de la population active, qui risque de se traduire par une recrudescence du nombre de personnes incapables de travailler. Et Hans Hoogevorst de reconnaître à voix haute ce qui n'avait jamais été formulé jusqu'à maintenant aussi clairement : « *900 000 Néerlandais sous le régime de la WAO, c'est déjà une honte.* »

Alain Franco

technique ». Gaël, vingt et un ans, qui est allé au Mali en 1996 puis en Côte d'Ivoire l'an passé, juge, lui, que les méthodes apprises « *peuvent toujours servir. Et c'est un apport culturel. Avec le peu de moyens dont ils disposent, ils font de belles choses.* » Sur le chantier, les jeunes sont « *responsabilisés* », précise Ugo Spalletti. « *Ils sont répartis en sept ou huit équipes autonomes. Ils doivent assumer des conditions de travail très dures. Ils en reviennent plus matures.* »

La chaleur intense n'est pas la seule épreuve. « *La difficulté, pour les apprentis, c'est le dépaysement, analyse Daniel Gombert. Ils se retrouvent dans un monde complètement différent du leur, qui nécessite d'avoir suffisamment d'ouverture d'esprit pour l'accepter. Si ces actions peuvent participer à lutter contre la xénophobie, ce sera une bonne chose.* »

L'accueil des Ivoiriens semble avoir beaucoup marqué les apprentis. Certains sont revenus avec des tresses et des adresses. « *Là-bas, tout le monde sourit* », se souvient Rodolphe. Des liens, favorisés par les sorties culturelles, se sont créés entre les jeunes. « *Les Ivoiriens nous ont montré leur vie, raconte Mamoud. Ils veulent donner une bonne image de leur pays. Mais il y a beaucoup de pauvreté.* »

« *Voir les enfants faire la manche, c'est choquant sur le coup, explique Gaël. Mais après on se blinde.* » Certains ont eu du mal à vivre le dépaysement, habitués à leur petit confort. « *Les Ivoiriens sont dans la misère et font avec, estime Rodolphe. Moi, c'est vrai qu'au bout d'un moment, des choses me manquaient : ma petite maison, mon petit lit, ma voiture, mon McDo...* » Ce qui ne l'empêche pas d'avoir envie d'y retourner.

Francine Aizicovici